RAPPORT D'ACTIVITES DE L'EURO-INSTITUT 2003

Euro-Institut
Institut pour la coopération transfrontalière
et
l'administration européenne

Rehfusplatz 11
D - 77694 Kehl

00 49/7851/7407-0
Fax : 00 49/7851/7407-33

E-mail :
euroinstitut@euroinstitut.fh-kehl.de
Internet :
www.euro-institut.fh-kehl.de

Tous droits réservés

Préambule **5**

I Les activités en 2003 en rétrospective **7**

2003 - une année de changements et de grands événements 9
Centre de ressources documentaires 15
Les organismes et les services publics en Europe avec lesquels l'Euro-Institut a collaboré en 2003 19

II LES ACTIVITES 2003 EN TABLEAU SYNOPTIQUE **21**

Seminaires / Formations 23
Formations internes 29
Encadrement des stagiaires 29
Groupes de travail (préparation des séminaires et projets 2003 et 2004) 30
Groupes de visites (Présentation Euro-Institut et/ou coopération transfrontalière) 33
Participation à la conception et au montage d'actions de formation 36
Formations universitaires 37
Interventioins et participations dans le cadre de manifestations exterieures 38
Conseil et étude 40
Réunions institutionnelles avec les membres de l'Euro-Institut 42
Relations publiques 45

III Revue de Presse **47**

Articles généraux concernant l'Euro-Institut 49
La santé publique en contexte transfrontalier : « Lutte contre les maladies infectieuses à déclaration obligatoire dans la région du Rhin supérieur » 61
Qui fait quoi pour dépasser les frontières ? – Rencontre avec les acteurs de la coopération transfrontalière (France-Allemagne-Suisse) le 6 mai à Kehl 62
L'Euro-Institut présent aux „Entretiens territoriaux" de Strasbourg 63
Voyage d'études d'une délégation moldave-roumaine 64
Inauguration du pôle de compétences transfrontalier 65
Création du groupement local de coopération transfrontalière „Euro-Institut" 71

IV Organigrammes **79**

PREAMBULE

Janvier 2004

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2003 et vous en souhaite une consultation agréable.

2003 fut pour l'Euro-Institut une année riche et marquée par des événements forts :

Le 10ème anniversaire d'existence de l'Euro-Institut a été l'occasion d'un retour sur le développement d'une expertise en formation continue et en conseil au service des administrations publiques françaises et allemandes.

Le changement de statut juridique :

L'Euro-Institut qui a été le 1er organisme de formation continue entièrement bi-national à une frontière est aussi pionnier dans sa nouvelle forme juridique, le Groupement Local de Coopération Transfrontalière selon l'Accord de Karlsruhe avec un siège en Bade-Wurtemberg.

La création du Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes constitue pour les années à venir un projet dynamique dans lequel l'Euro-Institut apporte une contribution active en complémentarité avec les trois autres instances transfrontalières de la Villa Rehfus.

Un positionnement de l'Euro-Institut renforcé par delà les limites du Rhin supérieur comme un professionnel de la formation continue transfrontalière aux frontières.

Le colloque européen organisé le 10 décembre 2003 ainsi que les articles de presse parus dans des organes régionaux ou nationaux rendent compte de ce savoir-faire sur des thématiques liées à la fois à la connaissance institutionnelle ou réglementaire des administrations publiques de part et d'autre des frontières, le management interculturel de projets transfrontaliers et á l'échange de fonctionnaires tel qu'il est souligné dans les conclusions de la rencontre des ministres-présidents des Länder et des présidents des régions françaises.

La politique de communication amorcée en 2002 se poursuit avec un renforcement du rôle du centre de ressources documentaires , la publication régulière de lettres d'information et de nouvelles « fiches - produits »

Le bilan que vous allez lire présente à la fois la diversité de l'activité menée dans les thématiques abordées, dans les différentes formes d'interventions avec une augmentation nette du nombre et de la diversité des groupes reçus.

L'Euro-Institut se positionne donc de plus en plus comme un outil d'accompagnement des relations institutionnelles au service de la coopération transfrontalière. La formation action est au cœur de notre action soutenue par une activité de conseil et d'information comme en atteste par exemple la revue de presse bi-hebdomadaire.

Pour toutes ces raisons, l'Euro-Institut comme membre du Pôle de compétences a un rôle à jouer au cœur de l'Eurodistrict Strasbourg/Ortenau.

L'ensemble de l'équipe bi-nationale et bi-culturelle de l'Euro-Institut et moi-même vous assurons de notre entière disponibilité.

Bien cordialement

Evelyne Will - Muller

Directrice

I

LES ACTIVITES EN 2003 EN RETROSPECTIVE

2003 - UNE ANNEE DE CHANGEMENTS ET DE GRANDS EVENEMENTS

- 10ème anniversaire
- 1er Groupement Local de Coopération Transfrontalière
- Création du Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes

Changement de statut juridique : du GEIE au GLCT

L'Euro-Institut préparait son changement de statuts juridiques depuis 1999. L'institut est devenu cette année le premier Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) avec un siège en Bade-Wurtemberg, ce qui a nécessité un décret en Conseil d'Etat (10 janvier 2003). L'Euro-Institut a été créé en 1993 sous la forme juridique d'un Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE). Ce changement de statuts représente donc à la fois une application concrète de l'Accord de Karlsruhe et la consécration du travail mené depuis 10 ans en faveur d'une meilleure coopération dans le Rhin supérieur. La nouvelle formule a de plus le mérite de clarifier et de consolider le fonctionnement de l'organisme.

Le mardi ***9 décembre 2003***, les partenaires français et allemands de l'Euro-Institut ont procédé à la mise en place officielle du ***Groupement Local de Coopération transfrontalière « Euro-Institut »***. Cet événement a fait l'objet d'une célébration officielle en présence de responsables politiques français et allemands et de 200 représentants de diverses institutions de coopération transfrontalière de toute l'Europe.
Le lendemain, un ***colloque européen*** a réuni 80 professionnels de la formation continue autour de la question : « La formation continue aux frontières. Quelle structuration ? Quelle place et quel rôle ? »

Mise en place d'un « Pôle de Compétences pour les questions transfrontalières et européennes »

L'Euro-Institut n'était pas le seul à fêter ses 10 ans ! Deux autres instances transfrontalières de Kehl, Euro-Info-Consommateurs et Infobest Kehl/Strasbourg fêtaient leur anniversaire, une occasion idéale de mettre en commun, avec le Secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur, l'expérience acquise et de renforcer l'effet de synergie au sein même des instances transfrontalières.

Le regroupement des quatre instances transfrontalières - par le déménagement de l'Euro-Info-Consommateurs - sur un site unique représente la première étape d'un projet Interreg III ambitieux.
Désormais, les instances situées autour de la Villa Rehfus sont partenaires d'un projet commun : ***Pôle de Compétences pour les questions transfrontalières et européennes***. Inauguré le ***13 octobre 2003*** en présence de Noëlle Lenoir, Ministre déléguée aux affaires européennes, secrétaire générale pour la coopération franco-allemande, et Hans-Martin Bury, Staatsminister für Europa, Beauftragter der Deutsch-Französischen Zusammenarbeit, le Pôle de compétences prend toute sa signification dans le contexte de la mise en place de l'Eurodistrict Strasbourg/Ortenau prévue pour 2004.

L'objectif du Pôle de compétences est de simplifier l'accès des citoyens aux informations concernant toutes les questions transfrontalières et européennes. Cela implique bien sûr pour l'Euro-Institut un fort engagement en coopération avec les autres instances. Une volonté et une ambition partagées renforcent d'ores et déjà la synergie entre les instances comme en attestent les nombreuses réunions tenues.

2003 – 10 ans d'expertise en formation et conseil

Le nombre total de personnes ayant fréquenté l'Euro-Institut est en hausse par rapport aux années précédentes, notamment grâce à l'augmentation du nombre de groupes de visiteurs. Au total, 3 350 personnes ont profité des activités de formation de l'Euro-Institut, soit plus de 4 700 jours / stagiaires.

L´année 2003 a été riche en nouveaux contacts et projets. On peut citer, à titre d'exemple, l'Ecole Nationale d'Administration, la coopération renforcée avec les collectivités territoriales (par exemple pour le Städtetag du Bade-Wurtemberg) ainsi que la formation « Montage de projets transfrontaliers et sensibilisation à l'Union européenne » dispensée aux élèves de l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg.

Les événements et les thèmes-phares de l'année

Au cours de l'année, l'Euro-Institut a organisé plusieurs actions de formations qui ont réuni un grand nombre de participants :

- Le colloque européen sur « La formation continue aux frontières », organisé dans le cadre du 10ème anniversaire de l'Euro-Institut, a réuni 80 personnes.
- Le cycle « Sécurité intérieure » a réuni un total de 180 participants français et allemands sur 3 stages de 2 jours chacun.
- Une centaine de participants ont participé au colloque « Santé et Sécurité du travail par-delà les frontières : Contraintes psychiques » qui a eu lieu le 25 septembre 2003.

En plus de ces grandes manifestations, l'Euro-Institut a développé voire pérennisé certaines actions de formation. Quelques données-clés permettent de se faire une idée globale :

La formation continue aux frontières

Les responsables formation continue français et allemands se rencontrent et s'informent mutuellement :

La formation continue dans le secteur public a, dans chaque pays, ses spécificités liées à l'organisation et la culture administrative propres. Il est primordial de connaître et de comprendre l'intelligence et le contexte de la formation continue de chaque pays afin de mieux coopérer et de pouvoir profiter de l'expérience des autres.

Vu l'importance du sujet, l'Euro-Institut a décidé d'en faire cette année un point fort de son programme.

Ainsi, en juin, une quarantaine de responsables de formation continue français et allemands de l'espace du Rhin supérieur se sont informés et ont débattu de l'organisation de la formation et de la prise en compte de la coopération transfrontalière dans les services de formation des deux pays. Pour la première fois, autant de responsables de formation français et allemands se rencontraient sur des thématiques communes.

Colloque européen

« La formation continue aux frontières : quelle structuration, quelle fonction, quel rôle ? »

Le 10 décembre, lors du 10ème anniversaire de l'Euro-Institut, la thématique de la formation continue aux frontières a été approfondie, cette fois dans un cadre élargi - 80 participants de différents pays et régions se sont inscrits à ce colloque européen.

La journée était articulée en deux temps :

- la structuration des lieux de formation aux frontières avec une analyse comparative des structures de formation transfrontalière existantes ou émergeantes en différentes régions de l'Europe.
- la thématique formation autour de questions comme : « Le transfrontalier : un métier en soi ou des compétences complémentaires ? ».

« Quelles réponses-formation à l'analyse du besoin en transfrontalier ? ».

Une synthèse des communications et discussions du colloque fera l'objet d'une publication disponible à l'Euro-Institut.

Santé publique en contexte transfrontalier

Un séminaire franco-germano-suisse en avril 2003 a traité des « Maladies infectieuses à déclaration obligatoire », un thème qui s'inscrivait parfaitement dans l'actualité du moment : l'épidémie de SRAS. Une quarantaine de médecins y ont participé.

Echanges de fonctionnaires

En octobre, un échange a été organisé entre des médecins et autres professionnels de santé publique allemands (Ortenaukreis/Regierungsbezirk Südbaden) et français (Conseil Général du Bas-Rhin). La première partie de l'échange a eu lieu au Conseil Général du Bas-Rhin et a porté sur les stratégies d'intervention et les dispositifs de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles dans les deux pays. Les résultats des groupes de travail ont été ensuite présentés aux élus du Conseil général du Bas-Rhin.

La poursuite de ces échanges entre fonctionnaires de la santé publique aura lieu en janvier 2004 au Landratsamt d'Offenbourg, cette fois autour du thème de la lutte contre la tuberculose.

Coopération Police – Gendarmerie – Justice

Le succès du cycle « Sécurité intérieure » entre services de police, de justice et de gendarmerie français et allemands, depuis sa mise en place, ne fait aucun doute. Cette année encore, participants et intervenants ont souligné l'importance de ces formations, qui permettent non seulement une meilleure compréhension des systèmes policiers et judiciaires de part et d'autre de la frontière, mais contribuent à une coopération opérationnelle renforcée entre les services de police, de gendarmerie et de justice français et allemands.

Les excellentes évaluations de ces formations et l'accent mis sur le côté unique de ces formations « interservices » ne doivent pas occulter les restrictions financières.

La volonté commune est toutefois présente de poursuivre le cycle en 2004 avec un nouvel élan et en l'adaptant à l'actuelle donne stratégique et budgétaire.

Coopération renforcée avec les collectivités territoriales

En mars, par l'intermédiaire de l'Euro-Institut, un Inspecteur de l'Education Nationale française est intervenu devant la commission « enseignement, culture et sport » du Städtetag Bade-Wurtemberg pour présenter le système français de prise en charge des enfants en dehors du temps scolaire.

Dans la réflexion en cours dans les communes allemandes sur la prise en compte du temps de l'enfant, l'Euro-Institut a pu faire l'intermédiaire en favorisant la présentation de l'expérience française.

La coopération avec les collectivités territoriales va être poursuivie en 2004, par exemple dans les domaines des politiques sociales en France et en Allemagne.

ELSA

Dans le cadre de son activité de formation et de conseil, l'Euro-Institut participe également à certains projets européens.

En 2003, une mission de cet ordre, le projet ELSA, a été achevée.

Elaboration d'un manuel du langage administratif allemand

ELSA (Europe Langues Spécialisées Administration) est un projet européen qui est subventionné par le programme communautaire Leonardo da Vinci.

L'Euro-Institut a participé activement à ce projet et a élaboré un manuel de perfectionnement du langage administratif allemand. Le manuel est conçu de façon à permettre une future application dans le domaine du e-learning, ELSA se compose de 10 modules qui traitent chacun un sujet dans des domaines très divers de l'administration publique, par exemple, le fédéralisme et l'autonomie de gestion des communes, la culture et l'enseignement ou les affaires sociales.

Le manuel ELSA pour la langue allemande a été accueilli très favorablement et commandé par de nombreuses institutions de formation dans toute l'Europe (universités, Goethe-Instituts et autres). Il est disponible à l'Euro-Institut.

L'expertise de l'« Euro-Institut » reconnue

L'Euro-Institut est de plus en plus sollicité en matière de conseil.
Il semble que le « modèle » Euro-Institut séduise au-delà du Rhin supérieur. Ainsi, une délégation menée par le Président de l'Université de Savoie s'est déplacée à Kehl pour s'informer sur des questions juridiques et pratiques en perspective d'une future mise en place d'un centre du type Euro-Institut sur la frontière franco-suisse.
Les demandes en conseil ont augmenté considérablement quant au nombre, à l'étendue, à la variété et à l'importance des questions. Ainsi l'Euro-Institut a été associé aux discussions et préparations de projets importants comme l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, la rencontre des présidents de Régions et des Ministre-Présidents allemands à Poitiers ou le Pôle européen d'administration publique pour ne citer que quelques exemples.

L'expertise de l'Euro-Institut est également reconnue à l'Est de l'Europe: Ainsi le professeur Ewald Eisenberg, ancien directeur de l'institut, est intervenu - sur invitation du Conseil d'Europe - deux fois en Russie et une fois en Roumanie pour apporter son concours à l'élaboration de programmes de formation continue.

Conseil en formation initiale et enseignement supérieur

En 2003, l'Euro-Institut était de nouveau sollicité pour apporter son expertise dans les cursus de formation initiale ou continue. Madame Will, directrice de l'Euro-Institut, est intervenue dans les nouveaux cursus universitaires qui comprennent tous une dimension de management transfrontalier :

- Diplôme Universitaire en Economie et Droit pour le Développement Territorial des Zones Frontalières, Universités de Nice Sophia Antipolis/Gênes
- Formation « Europe » de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de Vaulx-en-Velin
- DESS Master à l'Université pluridisciplinaire de Bayonne
- « Master of European Public Adminstration » et du Kontaktstudium « Administration Européenne » à la Fachhochschule Kehl

En 2003, l'Euro-Institut a été sollicité pour la première fois par l'***Ecole Nationale d'Administration*** afin d'intégrer les aspects transfrontalier et interculturel dans la formation. Ainsi l'Euro-Institut a organisé deux séminaires sur le défi que constitue la coopération transfrontalière pour les administrations de l'état et les collectivités, respectivement pour des administrateurs civils recrutés au tour extérieur (janvier) et pour des élèves dans le cadre du cycle international court de l'ENA (décembre). Cette coopération se poursuivra dès janvier 2004.

Pour la 4ème année déjà, l'Euro-Institut a été invité par l'***Institut National des Etudes Territoriales*** à organiser, dans le cadre des Entretiens Territoriaux de Strasbourg en décembre, un atelier sur une thématique dépassant le cadre franco-français. Cette année, ce projet a été réalisé en étroite collaboration avec des élèves-administrateurs de l'INET (promotion « Terres des Hommes ») et s'est porté sur « La coopération transfrontalière et la cohésion territoriale entre symboles et réalité ». Sont intervenus entre autres le professeur Hans-Günther Clev, Secrétaire Général de l'Agence de développement du Land de Rhénanie-Palatinat, Patrice Harster, Directeur du GLCT Pamina et Jean-Paul Heider,

vice-président du Conseil Régional d'Alsace.

Une dynamique de réseaux…

L'Euro-Institut a renforcé ses relations dans le cadre des réseaux auxquels il appartient. Il a acquis une importance toute particulière dans le contexte du projet de mise en place de Réseau européen de formation et de recherche aux pratiques transfrontalières, coordonné par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT). L'objectif est de mettre en réseau les acteurs de la formation, d'organiser l'offre en fonction des besoins identifiés aux différentes frontières européennes et de mettre en commun les acquis et les expériences en matière transfrontalière.

….***et un transfert de savoir-faire***
En 2003, la coopération de l'Euro-Institut avec l' Association Europa s'est poursuivie, ce qui s'est manifestée par plusieurs activités de formation (intervention au colloque à Limoges « Collectivités territoriales et démocratie participative » et aux ateliers Benchmarking) et de conseil sur différentes questions relatives à l'administration publique allemande.

….avec une présence sur d´autres frontières
En même temps, la coopération entre l'Euro-Institut et les partenaires de l'espace Sar-Lor-Lux/Rhénanie-Palatinat s'est poursuivie. En plus de la reconduction du stage de langues en tandem pour agents publics de cet espace géographique, un séminaire sur la thématique du « Gender Mainstreaming » a été préparé et aura lieu en mars 2004 à Otzenhausen.

Politique de communication

La stratégie de communication et de meilleure visibilité de l'Euro-Institut et de ses « produits » auprès de ses partenaires et clients (futurs) s'est poursuivie et concrétisée - à l'occasion du 10ème anniversaire de l'Euro-Institut en décembre - par la réalisation et publication des « ***fiches produits*** ». Celles-ci doivent permettre une meilleure illustration de la vaste gamme d'actions et d'outils dont dispose l'Euro-Institut pour répondre aux besoins en formation les plus divers.
N'hésitez pas à nous contacter si vous ne connaissez pas encore ce nouvel instrument de communication !

Alors que ces fiches produits contribuent plutôt à inciter à de (nouvelles) formations, les ***lettres d'informations*** **(**2 parutions en 2003) :

- «Echanges de fonctionnaires » et « 1993-2003 : dix ans d'expertise au service de la coopération transfrontalière »

présentent des points forts des actions de l'Euro-Institut dans la période passée.

Ces deux vecteurs représentent donc des éléments <u>complémentaires</u> dans la stratégie de communication de l'Euro-Institut.

Conclusion

Le bilan de l´année 2003 présente de nombreux éléments très encourageants liés à la qualité du travail réalisé et au positionnement de l'institut.

Ce bilan positif ne doit pourtant pas occulter des éléments de conjoncture: les ressources financières extérieures ont accusé une baisse significative cette année ; les causes en sont multiples et méritent une attention particulière. Différentes actions commandées et préparées ont été annulées pour la première fois cette année. La baisse des crédits publics affectés à la formation continue, l´absence de cadre réglementaire dans certains pays pour la formation continue des agents publics, une réforme radicale de l´administration et de l´organisation de la formation continue en Bade-Wurtemberg constituent des freins dans la réalisation d´actions de formation transfrontalières transversales.

Dans des contextes encore trop souvent marqués par des références nationales, l'action transfrontalière nécessite capacités d´invention et d´adaptation. C'est encore plus vrai pour la formation continue binationale ! Cet aspect constitue un défi constant pour l´Euro-Institut.

La formation continue telle que la conçoit l´Euro-Institut doit être de plus en plus un outil incontournable facilitant la transposition des volontés politiques affirmées dans chaque pays. Pour cette année 2004, la mise en place de l´Eurodistrict constitue une chance unique !

CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le centre de ressources : la bibliothèque de la coopération transfrontalière et des questions européennes

En tant que service de documentation et d'information, l'institut rassemble des monographies, de la « littérature grise » et d'autres documents concernant des questions actuelles relatives à la coopération transfrontalière. La littérature concernant les systèmes administratifs en Allemagne, en France ou en Suisse y tient une place toute particulière. Tous les ouvrages sont enregistrés par le personnel de la bibliothèque de la Fachhochschule Kehl et sont intégrés dans le catalogue en ligne de la Fachhochschule Kehl, du groupement de bibliothèques du Sud-Est de l´Allemagne et dans celui de la bibliothèque universitaire de Fribourg.

En outre, un Centre de documentation européen géré en commun avec la Fachhochschule Kehl est intégré au centre de ressources de l'Euro-Institut. Le centre est ainsi membre du réseau des 55 Centres de documentation européen d'Allemagne et des 656 présents dans le monde.

Avant d'aborder les questions de coopération transfrontalière, il faut connaître le contexte européen. Le centre de documentation est destinataire à titre gratuit d'un exemplaire de chacune des publications - périodiques ou non - de l´Union Européenne. Ces publications sont également répertoriées et peuvent être recherchées dans les catalogues en ligne mentionnés ci-dessus. L'accès aux banques de données de l'Union Européenne est gratuit pour les Centres de documentation européens.

En outre, la totalité des monographies éditées dans la collection des « Publications de l'institut pour la coopération régionale et l´administration européenne, Euro-Institut », est disponible au centre de ressources. Il est possible d'acquérir certains de ces volumes.

En collaborant avec le Pôle Européen d'Administration Publique de Strasbourg, il est envisagé de renforcer le travail en réseau avec les services de documentation français.

Le centre de ressources, un service d'information central du Pôle de compétences transfrontalier

Dans le cadre des missions du tout jeune Pôle de compétences transfrontalier, il est prévu de centraliser au centre de ressources la documentation concernant les quatre institutions ; ainsi le centre est appelé à devenir le centre d'information sur les questions transfrontalières et européennes, en particulier dans l'espace du Rhin supérieur.

L'élaboration des dossiers thématiques

Le centre enregistre et conserve les documents de travail et dossiers des séminaires organisés par l´Euro-Institut. Les bilans des manifestations / formations sont ainsi accessibles à un plus large public. Nous élaborons ainsi des dossiers thèmatiques qui traitent des points forts de la coopération transfrontalière, p.ex. l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, les transports, la santé publique, la culture, la sécurité intérieure etc.

Le traitement de plus de cent demandes

Les questions concernant la coopération transfrontalière sont de plus en plus spécifiques et techniques. Ce constat se vérifie aussi dans le degré de précision des questions posées au centre de documentation notamment par les collaborateurs des organisations partenaires. Ainsi, la région Alsace s'est adressée au centre de documentation de l'Euro-Institut afin d'obtenir des informations à propos de questions complexes telles que l'organisation des transports en commun en Allemagne ou encore les délais de procédure en matière d'aménagement du territoire et de plan d´occupation des sols. Une question relative à la prise en charge des enfants pendant les congés scolaires en France a été étudiée pour le Regierungspräsidium de

Karlsruhe et, pour la ville de Kehl, un dossier sur les compétences d´une communauté de communes en France a été établi.

Au total, durant l´année 2003, plus de cent demandes, émanant d'administrations, d'établissements d'enseignement supérieur ou d'autres personnes intéressées de part et d'autre de la frontière, ont été traitées par le centre de ressources de l´Euro-Institut. La durée de l'étude dépend de la complexité de la question. En moyenne, les demandeurs n'ont pas à attendre plus de deux jours pour obtenir soit une réponse complète soit pour être renvoyés vers d'autres sources d´information.

Le développement du site Internet de l´Euro-Institut

Pendant l'année 2003, 12523 personnes ont visité le site de l'Euro-Institut. Bon nombre de personnes ayant pris contact pour la première fois avec l'Euro-Institut déclarent l'avoir découvert par internet.
Le site est par ailleurs considéré par les utilisateurs comme étant facilement accessible et surtout clairement agencé, donc bien lisible.

En relation avec les différents domaines abordés dans les séminaires de l'Euro-Institut, des listes avec des liens vers d'autres sources d'information ont été établies cette année.
Jusqu'à présent, il s'agit de listes ayant trait aux systèmes politico-administratifs de l'Allemagne et de la France, aux institutions de formation initiale et continue pour la fonction publique en Europe, à l'Union Européenne, à la santé publique en Allemagne et en France, aux institutions de coopération transfrontalière, aux comités et programmes dans la région du Rhin supérieur, à la sécurité intérieure, aux politiques sociales, aux questions relatives au droit du travail, à la politique du travail ou au droit des femmes et aux politiques de transports.
Grâce à cette liste, le citoyen intéressé peut trouver, de son propre chef, les informations concernant les systèmes politico-administratifs en France et en Allemagne, ou les domaines publics relatifs à la coopération transfrontalière.

Diffusion d'une revue de presse électronique relative à la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur à plus de 190 abonnés

Depuis janvier 2002, le centre de ressources de l´Euro-Institut, en collaboration avec le personnel d´Infobest, réalise une revue de presse électronique, sélectionnant les articles parus dans la région du Rhin supérieur et relatifs à la coopération transfrontalière.
Depuis la première revue, le nombre des destinataires est passé de 140 à plus de 190. Ces lecteurs sont essentiellement des acteurs de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur. Toutefois, la revue est aussi lue par les personnels des ambassades françaises et allemandes à Paris et à Berlin ainsi que les ministères des affaires étrangères.
Les lecteurs semblent être tout à fait satisfaits de leur revue, comme en témoignent les messages reçus:

Catherine Cagnina, collaboratrice du Service de l´Action Transfrontalière du Département du Haut-Rhin
«Notre service remercie en particulier l'équipe de l´Euro-Institut pour sa revue de presse bien fournie, qui, au fil de l´année, permet aux acteurs de la coopération transfrontalière de suivre l'évolution de la coopération dans le Rhin supérieur. »

Matthias Löhr et Andreas Siegel, Ministère des Affaires Etrangères, Berlin
„Nous vous remercions pour cette excellente coopération et souhaitons vous dire à nouveau combien cette revue de presse nous est essentielle et utile. »

Martin Weber, chargé de coopération transfrontalière dans le département de justice du canton Bâle-Ville :
„Et pendant que j'y suis, un grand merci de poursuivre la publication de cette revue de presse à laquelle, je crois, nombre d'entre nous ne renonceraient qu'à contre cœur. »

Anja Laubner, Ville de Freiburg i. Br., service de coordination et des affaires régionales
„...et je profite de l'occasion pour vous exprimer mes compliments pour cette très bonne revue de presse et je vous en remercie »

Comme la revue de presse est exclusivement envoyée par mail, sous format PDF et cela deux fois par semaine, elle est gratuite et les articles qui la composent sont toujours d'actualité.

Les numéros déjà parus de la revue de presse sont rassemblés au centre de ressources et constituent ainsi un vaste aperçu de la coopération transfrontalière vue par la presse de la région du Rhin supérieur.

LES ORGANISMES ET LES SERVICES PUBLICS EN EUROPE AVEC LESQUELS L'EURO-INSTITUT A COLLABORE EN 2003

Akademie der Polizei Baden-Württemberg, Freiburg i. Br.

Association Europa / Services publics en Europe, Limoges

Auslandsgesellschaft Nordrhein-Westfalen e.V.

Caisse Régionale d´Assurance Maladie de Strasbourg (CRAM)

Ceméa Alace

Centre des Etudes Européennes de Strasbourg (CEES)

Centre d'information et de communication d'Alsace du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (CICOM Alsace), Strasbourg

Centre de coopération policière et douanière / Gemeinsames Zentrum der deutsch-französischen Polizei- und Zollzusammenarbeit, Kehl

Centre de formation en langues, Université Marc Bloch, Strasbourg

Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) - Délégation Régionale Alsace-Moselle, Metz

Clearingstelle Deutschland, Kehl

Comité Syndical Interrégional Euregio

Conseil Général du Bas-Rhin

Conseil Régional d'Alsace

Cour d'Appel de Colmar

Délégation régionale au recrutement et à la formation des personnels de police, Metz

Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (Préfecture de Région Alsace), Strasbourg

Deutsch-Französische Brigade / Brigade Franco-allemande

Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP 67)

Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), Strasbourg

Direction régionale de l'environnement d'Alsace, Strasbourg

Direction régionale de l´industrie, de la recherche et de l´environnement d´Alsace (DRIRE), Strasbourg

Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Alsace, Strasbourg

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Alsace, Strasbourg

Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports d'Alsace, Strasbourg

Ecole Nationale d´Administration (ENA), Paris / Strasbourg

Ecole Nationale d'Application des Cadres Territoriaux (ENACT), Nancy

Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipement (ENTE), Valenciennes

Ecole Nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE), Vaulx-en-Velin

Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES)

Eures-T, Strasbourg

Euro-Info-Consommateurs / Euro-Info-Verbraucher e.V., Kehl

Fachhochschule für öffentliche Verwaltung, Kehl

Frankreichzentrum der Universität Freiburg
GFA Management, Hamburg
Haus der Geschichte Baden-Württemberg, Stuttgart
Infobest Kehl/Strasbourg
Innenministerium Baden-Württemberg, Stuttgart
Institut d´Etudes Politiques de Strasbourg (IEP)
Institut franco-allemand / Deutsch-Französisches Institut, Ludwigsburg
Institut national des études territoriales (INET), Strasbourg
Institut régional d'administration (IRA) de Metz
Internationale Bodensee Konferenz
Justizministerium Baden-Württemberg, Stuttgart
Karl-Arnold-Stiftung, Königswinter
Landesverband Südwestdeutschland der gewerblichen Berufsgenossenschaften, Heidelberg
Landratsamt Breisgau-Hochschwarzwald, Freiburg i. Br.
Landratsamt Ortenaukreis – Gesundheitsamt, Offenburg
Légion de Gendarmerie d'Alsace, Strasbourg
Ministerium für Inneres und Sport Rheinland-Pfalz, Mainz
Ministerium für Inneres und Sport Saarland, Saarbrücken
Ministerium für Umwelt und Verkehr Baden-Württemberg, Stuttgart
Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), Paris
Niedersächsische Landeszentrale für politische Bildung, Hannover
Préfecture du Haut-Rhin, Colmar
Regierungspräsidium Freiburg
Regierungspräsidium Karlsruhe
Regio PAMINA
Secrétariat général aux affaires régionales et européennes (SGARE) – Préfecture de Région Alsace / Formation interministérielle, Strasbourg
Service régional de police judiciaire de Strasbourg
Sozialministerium Baden-Württemberg, Stuttgart
Stadt Karlsruhe
Stadt Kehl
Stadt Offenburg
Städtetag Baden-Württemberg
Technische Fachhochschule Wildau
Tribunal de Grande Instance de Strasbourg
Université Marc Bloch, Strasbourg
Université de Nice Sophia Antipolis
Université de Pau et des Pays de l'Adour – Faculté pluridisciplinaire de Bayonne-Anglet-Biarritz
Université Populaire Transfrontalière de Wissembourg
Université Robert Schuman, Strasbourg
Université de Savoie
Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg
Volkshochschule Kehl

II

LES ACTIVITES 2003 EN TABLEAU SYNOPTIQUE

L'EURO-INSTITUT EN CHIFFRES

SEMINAIRES / FORMATIONS

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants
	SYSTEMES POLITICO-ADMINISTRATIFS		
13 mai Kehl	« Le système politico-administratif allemand » à l'intention d'agents de la fonction publique d'Etat française (A la demande du SGARE – formation interministérielle)	1	19
10 juin Colmar	« Le système politico-administratif allemand » à l'intention d'agents de la fonction publique d'Etat française (A la demande du SGARE – formation interministérielle)	1	13
18 novembre Kehl	« Le système politico-administratif français » à l'intention d'agents de la fonction publique allemande	1	24
	COOPERATION TRANSFRONTALIERE		
16 janvier Kehl	« La coopération dans l'espace du Rhin supérieur : un défi pour les administrations de l'état et les collectivités territoriales », à l'intention des administrateurs civils recrutés au tour extérieur, ENA	1	50
24 janvier Kehl	« La coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur » dans le cadre du stage « Découverte des institutions européennes à Strasbourg » du CNFPT – Délégation Alsace-Moselle	1	40
12 février Kehl	Présentation des instances frontalières à l´intention d´une délégation vénézuélienne (A la demande de l'ENACT Nancy)	1	12

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants
12 mars Kehl	« La problématique du droit du travail dans le Rhin supérieur », « Présentation de l'Euro-Info-Consommateurs » (A la demande de la Karl Arnold Stiftung)	1	12
18 mars Kehl	« La coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur » Journée de formation à l'intention des élèves administrateurs de l'INET	1	3
6 mai Kehl	« Journée de sensibilisation à la coopération dans l'espace du Rhin supérieur et de découverte des instances de coopération transfrontalières installées à Kehl » (Dans le cadre de la semaine européenne du Bade-Wurtemberg en collaboration avec Euro-Info-Consommateurs, Infobest et le Secrétariat commun de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur)	1	37
14 octobre Kehl	Séminaire pour agents de la fonction publique allemande et française « La coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur »	1	37
2 décembre Strasbourg	Entretiens territoriaux de Strasbourg 2003 : Conception et animation d'un atelier en collaboration avec des élèves de la promotion « Terre des hommes » : « La coopération transfrontalière à l'exemple du Rhin supérieur : entre symboles et réalités »	½	35
15 - 17 décembre Kehl & Strasbourg	Voyage d'études d'une délégation moldave-roumaine autour du thème « La coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur » (A la demande de GFA Management, Hamburg)	3	16
17 décembre Kehl	« Au-delà des frontières : la coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur. Un défi pour les administrations françaises et allemandes de l'Etat et des collectivités territoriales » A l'intention d'élèves internationaux dans le cadre du cycle international court de l'ENA	1	28

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants
	EUROPE		
12 mai Kehl	« S'informer sur la nouvelle liste communautaire des déchets Pour une bonne utilisation de la liste communautaire des déchets » (A la demande du Ministère de l'environnement et des transports du Bade-Wurtemberg, en coopération avec la DRIRE Alsace)	1	39
15 décembre Strasbourg	1ères Rencontres européennes de Strasbourg : « Constitution et solidarité européennes » en coopération avec le CEES, l'IEP et le Mouvement-Européen Alsace	½	50
16 décembre Strasbourg	« Présentation de l'Union Européenne » à l'intention d'élèves ingénieurs de l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg dans le cadre du module « montage de projets transfrontaliers » organisé par l'Euro-Institut	1	74
	MANAGEMENT INTERCULTUREL		
4 novembre Strasbourg	« La dimension interculturelle dans la coopération transfrontalière» Journée d'information et d'échanges (formation interne à la demande de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes)	1	18
	FORMATION CONTINUE AUX FRONTIÈRES		
17 juin Kehl	Journée d'information et d'échanges entre responsables de formation français et allemands « La formation continue en France et en Allemagne : la dimension transfrontalière»	1	32
10 décembre Kehl	Colloque européen : « La formation continue aux frontières – Quelle structuration ? Quelle place et quel rôle ? »	1	78

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants
	SECURITE INTERIEURE		
7-8 avril Kehl	« Organisation et missions de la Police, de la Gendarmerie et de la Justice en France et en Allemagne », séminaire à l'intention des services de police/gendarmerie et justice allemands et français	2	84
23-24 juin Kehl	« Les modalités pratiques de mise en œuvre de la coopération transfrontalière – application des art. 39 et 41 de la Convention d'application des Accords de Schengen et de l'art. 14 de l'Accord de Mondorf », séminaire à l'intention des services de police/gendarmerie et justice allemands et français	2	59
16-17 octobre Kehl	« La criminalité organisée transfrontalière en matière de trafic de stupéfiants », séminaire à l'intention des services de police/gendarmerie et justice allemands et français	2	33
	POLITIQUES SOCIALES / TRAVAIL		
14 mars Freudenstadt	Städtetag Bade-Wurtemberg, commission école et culture: « La prise en charge des enfants en péri-scolaire en France »	1	25
15 septembre Kehl	« Journée d'information sur l'assurance chômage » (Eures-T)	1	30
25 septembre Kehl	« Santé et sécurité du travail par-delà les frontières : Contraintes psychiques » colloque franco-allemand (A la demande des administrations françaises et allemandes en charge des questions de santé et de sécurité du travail)	1	110
30-31 octobre Kehl	« Les systèmes d'assurance maladie et de santé dans le Rhin supérieur » (Eures-T)	2	40
26 novembre Kehl	« Les systèmes de protection sociale en Allemagne et en France et les conséquences sur la mobilité transfrontalière » (Eures-T)	1	45

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants
	SANTE PUBLIQUE		
3 avril Kehl	La santé publique en contexte transfrontalier : « Lutte contre les maladies infectieuses à déclaration obligatoire dans la région du Rhin supérieur », à l'intention des agents des services de santé allemands et français	1	37
16 octobre Strasbourg	Echange de fonctionnaires du Conseil Général du Bas-Rhin et du Landratsamt Ortenaukreis « Amélioration de la coopération transfrontalière dans la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles »	1	18
	ENVIRONNEMENT		
13 novembre Strasbourg	« Sensibilisation au montage de projet transfrontalier (La nappe phréatique rhénane)» module 1 A l'attention d'élèves ingénieurs de l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg	1	74
25 novembre Strasbourg	« Sensibilisation au montage de projet transfrontalier (La nappe phréatique rhénane) » module 2 A l'attention d'élèves ingénieurs de l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg	1	74
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / TRANSPORTS		
3-4 février - Lyon	Formation « Europe » de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) « Le schéma d'aménagement de l'espace PAMINA : une expérience transfrontalière franco-allemande innovante »	1	35
1er-5 décembre Kehl & Strasbourg	Semaine d'études franco-allemande « Les transports en Europe, aspects transfrontaliers franco-allemands » à l'intention d'étudiants de l'IEP Strasbourg et de la Fachhochschule de Kehl	5	35

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants

COURS DE LANGUE (FRANÇAISE ET ALLEMANDE / EN TANDEMS)

4-6 juin Metz	I.R.A. de Metz / Rhénanie-Palatinat et Sarre Stage « Langues et méthodes de travail » (module I)	3	27
11-12 septembre Saarbrücken	I.R.A. de Metz / Rhénanie-Palatinat et Sarre Stage « Langues et méthodes de travail » (module II)	2	19
	TOTAL	**47**	**1362**

FORMATIONS INTERNES

Dates / Lieu	Thème	Nombre de journées	Nombre de participants
28 janvier Kehl	« Principes organisationnels à l'Euro-Institut»	1	9
30 & 31 janvier Pforzheim	« Techniques d'animation de réunions »	2	1
4 avril Offenburg	Formation AOK	½	1
17 – 18 novembre Strasbourg	« La décentralisation en France » Formation à la préfecture de la Région Alsace et du Département du Bas-Rhin – SGARE	2	2
	TOTAL	**5**	**13**

ENCADREMENT DES STAGIAIRES

Janvier	Etudiant de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille (IEP)
Mars	Juriste allemande
Avril - juin	Etudiante à l'IUT Université Robert Schuman, Département Information – Documentation, à Strasbourg
Avril - juin	Etudiante en DESS « Relations Internationale » à Besançon

GROUPES DE TRAVAIL
(PREPARATION DES SEMINAIRES ET PROJETS 2003 ET 2004)

Dates / Lieu	Thème	Nombre de journées	Nombre de participants
20 janvier	Groupe de travail « Responsables de formation »	1	7
23 janvier	Groupe de travail « Sécurité intérieure »	1	18
27 janvier	Groupe de travail « Santé publique en contexte transfrontalier »	1	8
5 février	Groupe de projet « Santé et sécurité du travail par-delà les frontières », groupe de travail « Information »	1	9
7 février	Groupe de travail « Kit interculturel »	1	6
17 mars	Groupe de travail « Kit interculturel »	1	4
24 mars	Groupe de travail « Responsables de formation »	1	6
25 mars Saarbrücken	Groupe de projet « Coopération transfrontalière et formation continue dans la région Sar-Lor-Lux-Trèves / Palatinat occidental »	1	7
11 avril	Groupe de travail « Santé et sécurité du travail par-delà les frontières »	1	3
15 mai	Groupe de travail « Santé publique – Lutte contre les maladies infectieuses en contexte transfrontalier : échange entre experts du Conseil Général du Bas-Rhin et du Gesundheitsamt d'Offenbourg »	1	3
21 mai	Groupe de travail « Sous-traitance »	1	4
28 mai	Groupe de travail « Entretiens Territoriaux de Strasbourg » - préparation de l'atelier	1	5

Dates / Lieu	Thème	Nombre de journées	Nombre de participants
11 juin Strasbourg	Groupe de travail « Santé publique en contexte transfrontalier » en préparation de l'échange de fonctionnaires du 16 octobre (sur le thème « Les maladies sexuellement transmissibles »)	1	4
25 juin	Groupe de travail « Jeunesse »	1	5
30 juin	Groupe de travail « Séminaire interculturel – DGCCRF »	1	5
16 juillet	Groupe de travail « Entretiens Territoriaux de Strasbourg » -	1	5
26 août	Groupe de travail en préparation d'un séminaire à l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg	1	4
29 août Metz	Groupe de travail « Projet de séminaire IRA de Metz - Euro-Institut »	1	3
2 septembre	Groupe de travail « Droit des femmes » en préparation d'un séminaire	1	4
11 septembre Kehl	Groupe de projet « Réforme administrative » dans le cadre du partenariat IRA Metz - Fachhochschule Kehl - Fachhochschule Berlin	1	5
30 septembre 2003 Eupen (Belgique)	Groupe de projet « Coopération transfrontalière et formation continue dans la région Sar-Lor-Lux-Trèves / Palatinat occidental »	1	10
2 octobre	Préparation du colloque « La formation continue aux frontières » avec le directeur de l'ENACT d'Angers	1	3
16 octobre	Groupe de travail « Santé et sécurité du travail par-delà les frontières »	1	11
28 octobre	Comité de pilotage « Sécurité intérieure »	1	13
28 octobre Karlsruhe	Groupe de travail « Jeunesse »	1	9

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants
4 novembre Offenburg	Groupe de travail « Santé publique en contexte transfrontalier »	1	4
18 novembre	Réunion de préparation d'un voyage d'études à l'intention des élèves de l'Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipement de Valenciennes	1	7
28 novembre Metz	Groupe de travail « Préparation du colloque franco-allemand : L'insertion des handicapés dans la fonction publique » en 2004	1	6
10 et 11 décembre Kehl	Comité de pilotage « Réseau européen de formation » (MOT)	1	8
	TOTAL	**30**	**195**

GROUPES DE VISITES
(PRESENTATION EURO-INSTITUT ET/OU COOPERATION TRANSFRONTALIERE)

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants
20 janvier	Présentation de l'Euro-Institut à l'intention des étudiantes de la Pädagogische Hochschule de Karlsruhe	1	4
13 mars Strasbourg	Visite du Parlement Européen à l'intention des cadres du Ministère de la jeunesse et des sports	1	33
27 mars	Visite d'une délégation roumaine à la Fachhochschule de Kehl « Présentation de l'Euro-Institut »	1	30
14 mai	Présentations : « La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur », « L'Euro-Institut » à l'intention des étudiants de la Technische Fachhochschule Wildau	1	36
15 mai	« La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur », « Présentation de l'Euro-Institut et d'Infobest » à l'intention d'une délégation de Thuringe	1	40
21 mai	« La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur », « Présentation de l'Euro-Institut et d'Infobest » à l'intention des agents de la fonction publique allemande (A la demande de la Niedersächsische Landeszentrale für politische Bildung Hannover)	1	14
28 mai	« Présentation de l'Euro-Institut »et de « La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur » à l'intention des membres de Europa-Union, Kreisverband Dortmund (A la demande de la Auslandsgesellschaft Nordrhein-Westfalen e.V.)	1	35
25 juin	« L'aspect des langues et de l'interculturel dans la coopération transfrontalière » à l'intention d'un groupe d'interprètes et de chargés de mission auprès des Goethe-Instituts dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO). (A la demande du Goethe-Institut Prague)	1	14
25 juin	« Les instances de coopération transfrontalière de Kehl » à l'intention des maires de villes jumelées : Görlitz (Allemagne) et Zgorzelec (Pologne) - A la demande de la ville de Kehl	1	5

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants
10 juillet	« Présentation de l'Euro-Institut » à l'intention des agents de la Internationale Bodensee Konferenz	1	4
14 juillet	« Présentation de l'Euro-Institut » à l'intention des étudiants du programme européen de la Jeunesse	1	20
16 juillet	« Présentation de l'Euro-Institut » à l'intention des professeurs-stagiaires de Bavière	1	30
7 août	« Présentation de l'Euro-Institut » à l'intention d'agents de la commission européenne DG Sanco/Joint Research Center (A la demande de la Clearingstelle Deutschland)	1	12
27 août Kehl	« Présentation de l'Euro-Institut » à la chargée de mission pour la coopération Silésie-Alsace, ADIRA Katowice	1	2
9 septembre	« Présentation de l'Euro-Institut » à l'intention d'une délégation polonaise (A la demande de la Direction de la coopération et des relations internationales de la Région Alsace)	1	4
23 septembre	« Présentation de l'Euro-Institut » à l'intention d'élèves de la Fritz-Reuter-Schule Bad Bevensen	1	26
16 octobre	« Présentation de la coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur » à l'intention d'élèves du Lycée Fénélon, Paris	1	45
24 octobre	« Présentation de l'Euro-Institut et des instances de coopération transfrontalières », « La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur dans la domaine de l'éducation et de la formation » à l'intention des inspecteurs de l'enseignement primaire et secondaire du Bezirk Oberpfalz	1	35
19 novembre	« La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur », « Présentation de l'Euro-Institut » (A la demande du bureau Europe Jeggle)	1	50
1er décembre	« L'accord de Karlsruhe : Conséquences pratiques pour la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur » (A l'intention des étudiants des modules « Europe » de la Fachhochschule Kehl)	1	20

Dates / Lieu	Thème	Nombre de journées	Nombre de participants
15 décembre	« La coopération transfrontalière et les instances du pôle de compétences » (A la demande du Centre de Formation en Langues de l'université Marc Bloch, Strasbourg)	1	3
	TOTAL	**21**	**462**

PARTICIPATION A LA CONCEPTION ET AU MONTAGE D'ACTIONS DE FORMATION

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants
18 juin Kehl	Assemblée Générale du Comité Syndical Interrégional EUREGIO « Assurance maladie/retraite »	1	26
26 septembre Oberkirch	« Prise en charge des enfants en péri-scolaire » (Mise en relation avec un intervenant pour une conférence)	-	-
26 septembre Metz	Colloque dans le cadre du 30ème anniversaire de l'I.R.A. de Metz : « La lisibilité par les citoyens de la réforme de l'Etat »	1	220
1er octobre Freiburg	Préparation du 9ème Congrès Tripartite - Groupe de travail « Economie et communication »	½	18
13 octobre Kehl	Inauguration du « Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes »	½	310
16-17 octobre Limoges	Colloque européen de *l'Association Europa* : « L'Autonomie des collectivités territoriales en Europe : une source potentielle de conflits ? »	2	120
27 novembre Strasbourg	Réunion d'organisation d'un salon-congrès « Préventica »en 2004 avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie	½	30
	TOTAL	**6**	**714**

FORMATIONS UNIVERSITAIRES

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants
24 janvier Kehl	Intervention dans le cadre du « Kontaktstudium Europa » (Fachhochschule Kehl) « Les administrations nationales en Europe : exemple de la France »	1	11
18 février Nice	Intervention dans le cadre du Diplôme Universitaire en Économie et Droit pour le Développement Territorial des Zones Frontalières, Universités de Nice Sophia Antipolis et de Gênes « La dimension interculturelle dans le montage de projets transfrontaliers »	1	25
27 - 28 mars Kehl	Intervention sur la dimension interculturelle dans le montage des projets franco-allemands dans le cadre du Master de l'administration publique européenne (Fachhochschule Kehl)	1	11
31 mars – 1er avril Bayonne	Intervention dans le cadre du DESS à l'Université pluridisciplinaire de Bayonne « La dimension interculturelle dans le montage de projets transfrontaliers »	2	18
1er avril Kehl	Intervention dans le cadre du Masterstudium à la Fachhochschule de Kehl « Le management européen d'informations»	½	11
11 - 12 avril Kehl	Intervention dans le cadre du « Kontaktstudium Europa » (Fachhochschule Kehl) « La coopération transfrontalière entre la France et l'Allemagne, (sécurité au travail/médecine du travail, coopération policière, les projets européens) « La dimension interculturelle dans le management de projets transfrontaliers »	2	11
9 mai Kehl	Intervention dans le cadre du Masterstudium à la Fachhochschule de Kehl « Le management européen d'informations »	½	11
18 juin Kehl	Intervention dans le cadre du Masterstudium à la Fachhochschule de Kehl « Le management européen d'informations »	½	11
	TOTAL	**9,5**	**109**

INTERVENTIOINS ET PARTICIPATIONS DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS EXTERIEURES

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants
10 janvier Stuttgart	Forum « Auf dem Weg nach Europa », Haus der Geschichte Baden-Württemberg Table-ronde sur le thème de l'« Enseignement supérieur » (Intervention)	1	50
22 janvier Müllheim	Brigade franco-allemande « 40ème anniversaire du Traité de l'Élysée » (Intervention)	1	-
12 mars Strasbourg	Participation au séminaire transfrontalier : « Strasbourg-Ortenau : orientations et projets pour un développement commun »	½	40
26 mars Strasbourg	Légion de Gendarmerie Départementale d'Alsace « La dimension interculturelle dans le cycle de formation franco-allemand Police-Justice-Gendarmerie mené par l'Euro-Institut » (Intervention)	½	18
4 avril Limoges	Intervention dans le cadre du premier atelier Benchmarking de l'Association Europa « L'organisation territoriale et l'aménagement du territoire dans un cadre transfrontalier »	1	15
6 – 7 mai St-Petersbourg	Rencontre d'experts pour la préparation d'un plan stratégique de formation en matière de gestion financière et élaboration du programme de formation Présentation de l'Euro-Institut	2	20
23 mai Fribourg	Participation à la conférence « Partenariats de communes »	1	38
11 juin Strasbourg	Participation à la table-ronde « Economie » du Conseil Général du Bas-Rhin	½	40
26 – 27 juin Ludwigsburg	XIX^{ème} colloque de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg « Gérer la diversité culturelle » (Interventions)	3	110

Dates / Lieu	Thème / Public	Nombre de journées	Nombre de participants
1er-5 septembre Iasi (Roumanie)	Intervention « L'Euro-Institut – un exemple d'organisme de formation continue aux frontières » dans le cadre de l'atelier « Euregio »	5	80
17 octobre Limoges	Colloque Association Europa « Collectivités territoriales et démocratie participative : quel rôle pour la société civile ? - Pétitions des citoyens et référendums dans les Länders allemands » (intervention)	1	40
12-13 novembre Toliatti (Russie)	Séminaire "Définition des outils pédagogiques pour la préparation d'un plan stratégique de formation en matière de gestion des finances et l'élaboration de programmes de formation » à l'intention des responsables de formation dans les communes en Russie (Intervention)	2	20
11-13 décembre Strasbourg	Colloque international et interdisciplinaire « Les zones frontalières dans l'Europe de demain », Participation à la table-ronde « Circulation des hommes et des idées dans l'espace transfrontalier : réalités et perspectives »	3	30
	TOTAL	**21,5**	**429**

CONSEIL ET ETUDE

Dates / Lieu	
Janvier - février	Fonction conseil auprès de la Ville de Kehl dans le cadre du montage d'une manifestation transfrontalière prévue le 8 mars (Journée de la Femme)
15 janvier	Entretien avec le responsable des affaires européennes de la ville de Karlsruhe
20 janvier	Informations sur la coopération transfrontalière germano-polonaise
27 janvier	Fonction conseil pour le Frankreich-Zentrum Freiburg dans la perspective de l'université d'été 2003
11 février	Fonction conseil sur la mise en place de la formation Europe et transfrontalier à l'ENGEES
19 février	Fonction conseil sur la mise en place d'un séminaire dans le cadre de la formation INET / promotion « Terre des Hommes »
11 mars	Fonction conseil dans le cadre de l'association des femmes Pamina
31 mars	Fonction conseil sur la mise en place de l'échange de fonctionnaires et la démarche de labellisation entre le département des Pyrénées Atlantiques et la Navarre
15 mai	Entretien d'information sur le thème « Les langues et la coopération transfrontalière »
16 mai	Entretien avec le Président de l'Université de Savoie et 2 chargés de mission du département Haute-Savoie / Fonction conseil dans le cadre de la mise en place d'un Centre Européen de Coopération Transfrontalière du Léman pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche »

Dates / Lieu	
3 septembre	Etude sur la conception d'un éventuel projet Interreg III C « Formation de formateurs à la gestion des fonds communautaires »
4 septembre	Consultation dans le cadre d'une étude sur « l'évaluation des besoins en traduction et en interprétariat dans les services déconcentrés », commandée par le SGARE Alsace
21 octobre	Fonction conseil et transfert de savoir-faire en coopération transfrontalière envers la frontière romano-hongroise
28 octobre	Entretien avec le maire adjoint de Karlsruhe et le directeur des services sociaux et jeunesse sur des projets de collaboration
31 octobre	Projet de pôle de compétences franco-allemand pour l'implantation de petites et moyennes entreprises à Kehl

REUNIONS INSTITUTIONNELLES
AVEC LES MEMBRES DE L'EURO-INSTITUT

Dates		Nombre de journées	Nombre de participants
9 avril	Réunion du groupe de projet Euro-Institut	1	12
29 avril	Réunion du collège des membres (GEIE)	1	17
16 juin	Réunion du groupe de projet Euro-Institut	1	9
16 septembre	Réunion du groupe de projet Euro-Institut	1	15
30 octobre	Réunion du groupe de projet Euro-Institut	1	14
9 décembre	Réunion du collège de membres (GEIE) Assemblée constituante du groupement local de coopération transfrontalière	1	19
	TOTAL	**6**	**105**

Dates		Nombre de journées	Nombre de participants
10 janvier Strasbourg, Préfecture	Réunion du Comité de pilotage régional « Formation interministérielle » au SGARE	½	15
23 janvier Kehl	Rencontre entre le Préfet et les instances transfrontalières « Bilan des activités 2002 et perspectives en 2003 »	½	4
6 février Strasbourg	Entretien sur la coopération Euro-Institut / DIREN	½	4
13 février Strasbourg	Entretien sur la coopération Euro-Institut / INET	½	3
20 février Nancy	Entretien sur la coopération Euro-Institut / ENACT	½	3
3 mars Kehl	Entretien avec le nouveau responsable de la formation sur la thématique transfrontalière au service formation-emploi de la CUS	½	3
5 avril Limoges	Assemblée Générale de l'Association Europa	1	40
22 mai Kehl	Entretien avec Francis Etienne, Consul général de France à Stuttgart	½	2
2 octobre Kehl	Entretien avec Mme Heidi Götz, Erste Landesbeamtin des Landkreises Ortenau Présentation de l'Euro-Institut et perspectives stratégiques	½	3
21 octobre Freiburg	Réunion du groupe « Europe » « Le rôle de l'interculturel dans la coopération transfrontalière »	½	26

Dates		Nombre de journées	Nombre de participants
16 décembre Strasbourg	Comité de pilotage « Formation interministérielle » au SGARE	½	20
Mai à octobre Kehl	En coopération avec les autres instances transfrontalières de Kehl : Préparation des festivités du 10ème anniversaire des instances de Kehl et du lancement du Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européenne (13/10/2003)	10	-
Mai à décembre Kehl	En coopération avec les autres instances transfrontalières de Kehl : Mise en place du Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes	15	-
	TOTAL	**31**	**123**

RELATIONS PUBLIQUES

Dates / Lieu	Evénement	Nombre de journées
10 février Kehl	Inauguration du Centre franco-allemand de coopération policière et douanière	½
28 mars Wissembourg	Participation au lancement du groupement local de coopération transfrontalière Regio Pamina	½
8 – 9 mai Strasbourg	Portes ouvertes du Parlement Européen : Stand de l'Euro-Institut	2
4 juillet Freiburg	Participation aux « 4èmes discussions culturelles - Projet Europe »	1
26 septembre	Participation au 10ème anniversaire de l'IRA de Metz	1
23 octobre Kehl	Participation au 30ème anniversaire de la Fachhochschule de Kehl	½
2 – 4 décembre Strasbourg	Entretiens territoriaux de Strasbourg 2003 : Stand de l'Euro-Institut	3
	TOTAL	8,5

III

REVUE DE PRESSE

ARTICLES GENERAUX CONCERNANT L'EURO-INSTITUT

Kehler Zeitung, 23.10.03
Impulsgeber für die Kooperation

Impulsgeber für die Kooperation

Serie über das Kehler Kompetenzzentrum (2): Das Euro-Institut berät Verwaltungen und Verbände

Anlässlich der kürzlich erfolgten Eröffnung des Kehler Kompetenzzentrums für grenzüberschreitende und europäische Fragen stellen wir in einer Serie die vier dort angesiedelten Einrichtungen. Nachdem in der vergangenen Woche die grenzüberschreitende Beratungsstelle Infobest präsentiert worden war, geht es heute um das Euro-Institut.

VON REINHARD RECK

Kehl. Genauso wie die Beratungsstelle Infobest wurde das Euro-Institut vor zehn Jahren in Kehl eröffnet. Die deutsch-französische Einrichtung ist das einzige dieser Art in ganz Europa. Aber das Modell wird exportiert. Nach Angaben der Leiterin des in der Rehfus-Villa ansässigen Euro-Instituts, Evelyne Will, ist man derzeit an drei Orten beim Aufbau einer solchen Institution.

»Das Euro-Institut ist ein Fortbildungs- und Beratungszentrum bei grenzüberschreitenden Fragen für Mitarbeiter von Verwaltungen, Unternehmen und Verbänden«, so Will. Konkret heißt das: Man plant – entweder auf Anfrage oder aus eigener Initiative – Seminare, Workshops und Diskussionsforen für oft ganz spezielle Zielgruppen und lädt dazu Referenten ein.

Das Themenspektrum ist breit gefächert. Auf große Resonanz stieß beispielsweise eine Veranstaltung über Arbeitsschutz und Hygienevorschriften, an der Betriebsärzte, Arbeitgeber- und Arbeitnehmervertreter, aber auch Mitarbeiter von Berufsgenossenschaften beider Länder teilnahmen. Auch Themen wie die Zusammenarbeit von Polizei und Justiz sowie die wirtschaftliche und politische Entwicklung in Deutschland und Frankreich spielen eine Rolle. In der binationalen Einrichtung hat man eine »interkulturelle Methodik« entwickelt, um die Kurse für alle Teilnehmer zu einem Erfolg werden zu lassen, betont Evelyne Will. Sie weiß, wovon sie spricht. Hat die aus Nancy stammende Französin doch schon während ihres Germanistik-Studiums Freiburg kennengelernt.

Die Französin Evelyne Will leitet das aus zehn Mitarbeitern bestehende Team des Euro-Instituts.

Über die Veranstaltung von Seminaren hinaus berät das Euro-Institut Kommunen und andere Institutionen bei der Durchführung von grenzüberschreitenden Projekten, gibt eigene Veröffentlichungen heraus und unterhält ein allgemein zugängliches Dokumentationszentrum. Die Einrichtung ist somit gleichzeitig so etwas wie eine »Ideenwerkstatt« und Denkfabrik für die grenzüberschreitende Kooperation. Von Vorteil sind dabei die sehr engen Kontakte zur Kehler Fachhochschule für öffentliche Verwaltung, von der einst auch der Impuls zur Gründung des Euroinstituts kam.

Wurde die Einrichtung durch Interreg-Mittel von der EU mitgetragen, gibt es jetzt eine Mischfinanzierung. Zwei Drittel des Jahresbudgets von rund 500000 Euro tragen deutsche und französische Institutionen: das Land Baden-Württemberg, der französische Staat, die Région Alsace, das Département Bas-Rhin, der Ortenaukreis, der Straßburger Stadtverband, die Stadt Kehl, die Straßburger Universität Robert Schuman und die FH Kehl. Ein Drittel des Etats müssen die zehn Mitarbeiter durch die Kursgebühren selbst erwirtschaften. Mit etwas Angst blickt die Leiterin Will in die Zukunft. Sie hofft, dass im Rahmen der zahlreichen öffentlichen Kürzungen nicht die Zuschüsse für ihr Institut gemindert werden. Dabei steigt die Zahl der Teilnehmer wieder. Im vergangenen Jahr waren es weit über 2500 (s. Grafik oben).

Am 9. Dezember wird das Euro-Institut durch die Überführung in einen »grenzüberschreitenden lokalen Zweckverband« mehr Autonomie bekommen. Es handelt sich um den ersten Verband dieser Art in Baden-Württemberg.

Kontakt

Das Euro-Institut ist unter folgender Adresse zu erreichen: Rehfusplatz 11, 77679 Kehl, ☎ 07851/7407-0, Fax 07851/-7407-33, E-Mail euroinstitut@euroinstitut.fh-kehl.de, Internet: http://www.euro-institut.fh-kehl.de/.

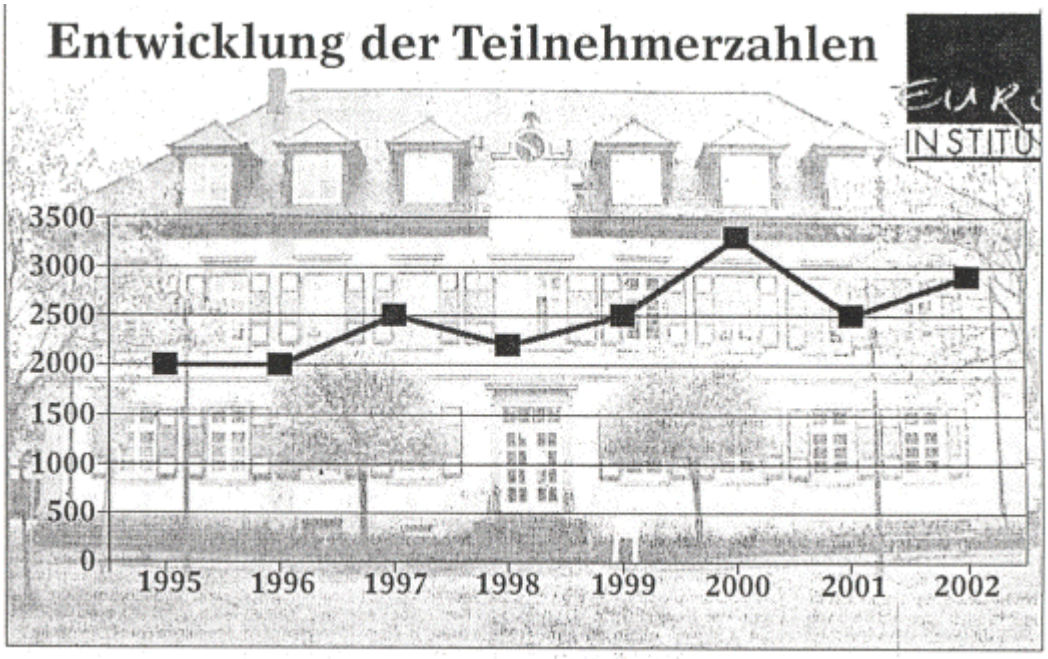

Zunehmende Teilnehmerzahlen beim Euro-Institut in der Kehler Rehfus-Villa (Hintergrund): Nach einem Rückgang 2001 stieg die Zahl im vergangenen Jahr wieder auf weit über 2500.

Foto: Sabine Engelbrecht

La Gazette des communes n°1722, 22.12.2003
L'Euro-Institut au service de la coopération transfrontalière

FORMATION

L'Euro-Institut au service de la coopération transfrontalière

Cet organisme franco-allemand apporte une aide pour mener des projets transfrontaliers.

UNE NEWSLETTER
L'Euro-Institut publie une newsletter reprenant ses différentes activités et les domaines de formation. Il est possible d'en être destinataire en s'adressant à l'Euro-Institut.

L'originalité de l'Euro-Institut est d'être un organisme de formation continue appliquée en matière de coopération transfrontalière entre la France et l'Allemagne. Entièrement binational et bilingue, il est, de plus, situé sur une frontière. Il regroupe des collectivités publiques, les universités du Bas-Rhin et le district allemand de l'Ortenau (400000 habitants, créé à Kehl dans la banlieue allemande de Strasbourg). Après dix ans d'existence, le district est devenu, en décembre 2002, le premier groupement local de coopération transfrontalière, présidé par la région Alsace, avec un siège à l'étranger (Bade-Wurtemberg).

«La coopération transfrontalière est une réalité dans de nombreux domaines, de l'aménagement du territoire à la sécurité intérieure, mais son application est difficile car les systèmes français et allemand sont très différents. Aux contraintes juridiques et réglementaires, s'ajoutent des difficultés culturelles fortes. La langue n'est pas toujours une barrière, en revanche, les méthodes de travail – management de projet, conception des réunions, instances décisionnelles – sont éloignées», souligne Hélène Will, directrice de l'institut. L'Euro-Institut comprend une dizaine de personnes, françaises et allemandes, chargées de dispenser de l'ingénierie, des méthodes de gestion et de l'assistance à la formation. Objectif: apprendre à dépasser les malentendus issus de modes de fonctionnement administratif et culturel différents, faire évoluer les mentalités pour aborder une approche davantage interculturelle de la gestion de projet.

Des modules «sur mesure»

Les sessions de formation sont destinées aux agents des secteurs publics et parapublics français et allemands, mais aussi des autres Etats européens, aux élus et aux acteurs du secteur privé (associations et entreprises). En 2002, près de 3000 stagiaires ont ainsi participé aux journées de formation organisées par l'Euro-Institut. Les formations sont proposées sur catalogue (sensibilisation aux systèmes politiques et administratifs des différentes instances de coopération transfrontalière) et sur mesure pour le management de projets transfrontaliers (gestion financière et juridique, dimension interculturelle et évaluation). Ces modules peuvent être organisés avec une quinzaine de personnes de différents services, mais aussi à l'intention des partenaires d'un projet particulier. L'Euro-Institut répond ainsi à des demandes de plus en plus spécifiques et pointues telles que des séminaires sur les contraintes psychiques au travail ou encore sur la santé publique et le traitement des maladies infectieuses. «Nous avons acquis une expertise qui nous permet d'élaborer des pratiques applicables à d'autres régions-frontières, dans la perspective d'une mise en réseau interrégionale», assure Hélène Will. ● *Isabelle Privet*

Contact
Evelyne Will, tél. : 0049.78.51.7407.0;
email : euroinstitut@euroinstitut.fh-kehl.de

Témoignage

Jean-François Koeller,

architecte à la direction de la construction à la communauté urbaine de Strasbourg

«Nous préparons le terrain pour la mise en place du futur Eurodistrict»

«Je suis correspondant Europe au sein de la communauté urbaine de Strasbourg et j'ai participé à des échanges de fonctionnaires avec la ville allemande d'Offenburg. Les stages à l'Euro-Institut m'ont sensibilisé aux difficultés de compréhension que pouvaient engendrer les différences de culture et d'administration. Au départ, j'étais un peu surpris par ces contraintes. Je pensais qu'une fois la barrière de la langue franchie, les choses devenaient plus simples. Par ailleurs, j'ai rencontré des personnes de spécialités différentes et constitué un petit réseau de contacts. Nous avons régulièrement un échange d'informations et d'invitations professionnelles, qui ne rentrent pas dans le cadre d'un projet transfrontalier commun mais qui permettent de mieux se connaître. Ces contacts ont lieu le plus souvent en dehors de mes heures de travail. Nous préparons ainsi le terrain pour la mise en place du futur Eurodistrict.»

La Gazette des Communes n°1723, 5.01.2004

FORMATION

Echanges européens une réalité nouvelle

Les échanges d'agents, entre la France et ses voisins européens, restent modestes. Mais le mouvement, de plus en plus encouragé, devrait s'accélérer dans les prochaines années, notamment dans les régions frontalières.

Tant bien que mal, l'Europe avance. Celle des marchandises, des routes, des normes, des règlements... certes! Mais celle des hommes, beaucoup moins vite. Ainsi, dans le cadre de leur formation ou de leur fonction, combien de territoriaux ont-ils franchi les frontières pour aller voir comment travaillaient leurs homologues anglais, italiens, espagnols ou allemands?

«Trop peu», regrette Evelyne Will, directrice de l'Euro-Institut (*) de Kehl, une structure publique consacrée à la formation continue dans le cadre de la coopération entre la France et l'Allemagne. «Aujourd'hui, la multiplication des dossiers transfrontaliers et l'émergence d'euro-territoires mettent en évidence un réel déficit de connaissances des institutions européennes entre elles. C'est un vrai handicap!», poursuit celle qui incite, depuis presque dix ans, les collectivités du Bade-Wurtemberg et de la région Alsace à pratiquer «l'échange d'agents publics». «Il y a dix ans, nous étions avant-gardistes, la démarche passait pour expérimentale. Aujourd'hui, il y a un réel besoin.»

(*) Le 10 novembre 2003, l'Euro-Institut, créé en 1993, est devenu un groupement local de coopération transfrontalière (lire «la Gazette» du 22 décembre, p. 66). De droit français, le GLCT est installé à Kehl, en Allemagne. Il réunit le Bade-Wurtemberg, la ville de Kehl, Ortenaukreis, la région Alsace, le département du Bas-Rhin et la communauté urbaine de Strasbourg.

A ce titre, le succès du programme Itinéris, lancé en 2003 par le conseil général des Pyrénées-Atlantiques et par le gouvernement de Navarre, en Espagne, est révélateur. Dix agents la première année, et vingt candidats pour Itinéris 2, la deuxième vague, en 2004. Les ambitions de cette action menée dans le cadre du programme d'initiative communautaire Interreg 3 A? «Connaître le fonctionnement des administrations de part et d'autre de la frontière; développer la connaissance et l'utilisation des langues; créer un nouvel état d'esprit d'ouverture et de coopération en dehors de nos ins-

de fonctionnaires : stimuler

titutions pour des échanges de pratiques professionnelles cohérentes et complémentaires », indique Nicole Le Dieu de Ville, directrice générale adjointe chargée des ressources humaines au conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

Sur le terrain, les échanges créent une nouvelle dynamique : « Nous avons passé neuf jours ensemble, alternativement en France et en Espagne. C'est déjà beaucoup ! », remarque Henri Pellizzaro, hydrogéologue au service de l'eau, à Bayonne. « Lorsque j'ai reçu mon homologue espagnol, Esteban Faci Paricio, j'ai pu prendre le temps de lui expliquer mes missions, le fonctionnement du service de l'eau et les enjeux de la gestion de la ressource sur le territoire. La démarche est très différente d'une rencontre ponctuelle à l'occasion d'une réunion de deux heures entre deux trains. Il ne s'agit pas d'avancer sur un dossier précis, mais de prendre le temps de se comprendre, d'expliquer nos modes de fonctionnement. Je crois que les neuf jours passés ensemble nous ont vraiment permis de découvrir "l'autre collectivité", ses rouages et ses instances décisionnelles. » Même constat en Alsace pour Martine Beyer, adjointe au chef de service « personnes âgées » de la ville de Strasbourg, qui a participé à un échange avec la ville d'Offenburg, en Allemagne : « Cette rencontre avec mon homologue m'a permis d'intégrer d'autres pratiques administratives. La méthode adoptée par les Allemands, qui consiste à conceptualiser le travail, était nouvelle pour moi, française, plutôt habituée à raisonner en termes d'objectifs. »

Selon Nicole Le Dieu de Ville, DGA chargée des ressources humaines au conseil général des Pyrénées-Atlantiques, le programme Itinéris vise à « l'échange de pratiques professionnelles cohérentes et complémentaires ».

Vers une labellisation

« La coopération et l'échange de personnes et d'idées entre les administrations des pays sont des leviers d'intégration. Aujourd'hui, on s'aperçoit que les administrations européennes se connaissent très mal », confirme Carmen Mier Gomez, responsable du projet pour le gouvernement de Navarre. Elle a elle-même sollicité le conseil général des Pyrénées-Atlantiques, après une expérience réussie d'échanges avec l'administration de Norfolk (Royaume-Uni). Pour l'administration du gouvernement de Navarre, il s'agissait de « renforcer les relations déjà établies dans le cadre d'une convention transfrontalière signée en 2001 ». « Nos fonctionnaires sont de plus en plus amenés à travailler sur des dossiers communs. Comprendre les organisations et les modes de fonctionnement des uns et des autres paraît indispensable… », poursuit Carmen Mier Gomez.

Créer une Europe dans laquelle les différents Etats membres se sentent intégrés… C'est dans ce contexte de construction d'une Europe unie que le programme Itinéris a pu voir le jour. Le conseil général des Pyrénées-Atlantiques propose d'aller plus loin et de « labelliser » l'opération au titre de la « coopération-formation ». Un comité de certification franco-navarrais a été mis en place (CNFPT de la Gironde, chambre de commerce et d'industrie de Pau, centre d'études des langues, Euro-Institut, Direccion general de universidades y politica linguistica, Instituto Navarro de administracion publica, etc.). Il est chargé d'évaluer la démarche selon des critères tels que la qualité de l'accueil et des échanges, l'enrichissement de la connaissance de l'institution partenaire, la transmission de savoir-faire, l'apport linguistique et la poursuite du projet par mission de coopération ou d'expertise. A travers le rapport d'échanges préparé par chaque agent et la soutenance du projet en binôme, le comité de certification valide le niveau de connaissances acquis, tant sur l'institution (compétences, organisation, objectifs, enjeux) que sur le métier (aspect méthodologique, technologique, partenarial…). « Cette phase de certification est aussi la garantie d'une bonne utilisation des deniers publics, indique Nicole Le Dieu de Ville. Lorsque les fonctionnaires se rendent chez leurs correspondants, ils ne partent pas en

•••

Huit conseils pour bâtir un programme d'échanges

1. **Déterminer les objectifs de l'échange** : perfectionnement linguistique, connaissance d'une collectivité voisine pour les transfrontaliers, volonté de développer une réflexion commune sur certaines thématiques…
2. **Nommer un chef de projet** (responsable RH, formation, relations internationales ou coopération transfrontalière).
3. **Lancer un appel à candidatures en interne.**
4. **Remplir des « fiches de poste »** avec les volontaires, fiches qui seront échangées avec la collectivité partenaire.
5. **Ne pas être trop ambitieux la première année** : un échange portant sur dix à quinze agents permettra de lancer la dynamique.
6. **Vérifier les compétences linguistiques des agents** et proposer des modules de perfectionnement quelques mois avant les échanges.
7. **Laisser les agents organiser leur échange** avec leurs homologues. Une dizaine de jours (cinq dans chaque pays) répartis sur six mois.
8. **Demander à chaque agent un « rapport d'échange »**, de manière à mesurer l'intérêt de la démarche, de mieux cerner les métiers intéressés, d'ajuster la méthodologie.

FORMATION Echanges européens de fonctionnaires : stimuler une réalité nouvelle

« La multiplication des dossiers transfrontaliers et l'émergence d'euro-territoires mettent en évidence un réel déficit de connaissances des institutions européennes entre elles. »

Evelyne Will, directrice de l'Euro-Institut de Kehl, en Allemagne

PHOTOPQR/DNA/E. KOSS

••• vacances.» Globalement, Itinéris 1 a coûté 26500 euros (12020 euros pour le gouvernement de Navarre et 14480 pour le conseil général des Pyrénées-Atlantiques), dont 13250 financés par le Fonds européen de développement régional. «La démarche a été assortie de critères de qualité. C'est un plus par rapport à ce qui a été fait jusqu'à présent», souligne Evelyne Will, membre du jury de validation et directrice de l'Euro-Institut.

Une mise en place de binômes complexe

«Trouver un homologue est toujours difficile. Preuve que les administrations fonctionnent de façon différente et ont beaucoup à apprendre les unes des autres», remarque Evelyne Will, qui recommande de rechercher des équivalences en termes de compétences plus que de métiers. «La mise en place des binômes est complexe, car il y a une réelle dénivellation juridique et décisionnelle entre les collectivités», constate Carmen Mier Gomez. «En ce qui concerne Itinéris 1, ouvert aux personnels de catégorie A, puis Itinéris 2, élargi aux agents de catégorie B, nous avons lancé un appel à candidatures pour repérer les volontaires», explique Christiane Mendiondo, responsable de la formation au conseil général des Pyrénées-Atlantiques. Chaque candidat remplit une fiche de poste. L'ensemble de ces fiches constitue des «passeports» qui sont ensuite échangés de manière à pouvoir former des binômes. En cas d'absence de corrélation des missions, une recherche «personnalisée» de candidats potentiels, susceptibles d'exercer les mêmes fonctions, est lancée…

Les «jumeaux» organisent eux-mêmes le calendrier de leurs échanges selon un échéancier qui prévoit que chacun se rend quatre jours continus ou discontinus dans le service de son homologue, soit huit jours au total. Au préalable, tous les candidats français et espagnols sont réunis pendant une journée, pour une présentation des deux collectivités, en présence des directeurs et des chefs de service. «J'ai répondu à l'appel à candidatures, d'une part parce que je suis bilingue français-espagnol, d'autre part parce que la directive-cadre sur l'eau va nous amener à travailler de plus en plus ensemble sur des découpages supra-nationaux», lance Henri Pellizzaro, à Bayonne. «J'ai beaucoup appris sur le fonctionnement d'une communauté autonome et sur le montage financier des dossiers. Aujourd'hui, cet échange est en voie de pérennisation, puisque mon "jumeau" m'invite régulièrement sur des chantiers, et il m'a présenté les responsables de l'irrigation et des barrages.»

Un enseignement «fort» de cet échange : les fonctionnaires espagnols ont un pouvoir décisionnel plus important que les fonctionnaires français, et, par conséquent, une réactivité plus grande sur certains dossiers. Comprendre ces modes de fonctionnement et bien intégrer les compétences des uns et des autres devrait permettre, à l'avenir, d'éviter des «blocages». ● *Florence Elman*

Philippe Mazaud, responsables des infrastructures ouest au conseil général des Pyrénées-Atlantiques

« Mieux se connaître, c'est aussi travailler plus efficacement »

« Lorsque la direction des ressources humaines a lancé un appel à candidatures pour un échange de fonctionnaires dans le cadre du programme Itinéris 1, je me suis immédiatement porté volontaire. C'était l'occasion de tisser des liens solides avec les services "infrastructures" du gouvernement de Navarre, de mieux comprendre comment ils fonctionnent, d'aller au-delà des réunions ponctuelles et de dépasser des blocages liés à des incompréhensions. En tant qu'ingénieur responsable des infrastructures ouest – couvrant le périmètre du Pays basque –, j'ai des contacts de plus en plus nombreux avec les institutions de l'autre côté de la frontière. Le temps où les routes s'arrêtaient à la chaîne des Pyrénées est révolu. Aujourd'hui, nous travaillons ensemble sur la continuité des itinéraires et sur la réalisation d'une liaison interrégionale entre la Navarre et les Pyrénées-Atlantiques.

Mieux se connaître, c'est aussi travailler plus efficacement. En 2003, mon homologue espagnol, José Usechi, chef de section des études, est venu deux jours, à deux reprises, au conseil général. Il y a découvert notre organisation par secteurs géographiques (ouest, centre, est). Quant à moi, à Pampelune, j'ai découvert un autre découpage, réalisé en fonction de la nature des prestations (projets, travaux, entretien, etc.). Ces différences dans l'organisation sont riches d'enseignements. J'ai compris comment les dossiers sont traités, et je sais maintenant à qui m'adresser.

On part avec des clichés, on revient avec une vision très différente !

Au final, il s'agit de mieux se comprendre, de se respecter, et de faire avancer des projets communs. »

Kehler Zeitung, 08.05.03
»Das könnte die Region aufwerten«

Seit Mitte Januar ist Monika Henningsen stellvertretende Direktorin des Euro-Institus in der Villa Rehfus. Die Frankreich-Expertin und promovierte Geografin kennt nur eine Reaktion auf grenzüberschreitende Zusammenarbeit: Freude. Foto: Peter Schwab

Monika Henningsen ist in Sachen Euro-Distrikt zuversichtlich / Visionen schaffen Schwung

Einen Tag voller Infos über grenzüberschreitende Zusammenarbeit hat das Euro-Institut in Kehl am Dienstag an der Verwaltungsfachhochschule veranstaltet. Mitarbeiter von Verwaltung und Verbänden haben Grundlegendes zu diesem komplizierten Thema kennen gelernt. Selbst für Profis ist die Struktur der Institutionen oft schwer zu durchschauen. Die Vize-Direktorin des Euro-Instituts, Dr. Monika Henningsen, kennt sich aus.
Von: Peter Schwab

Sie haben speziell für den öffentlichen Bereich eine Info-Veranstaltung organisiert. Eigentlich sollte man annehmen, dass sich Verwaltungsexperten aus der Region mit der Zusammenarbeit über die Grenzen auskennen.

Monika Henningsen: Sollten sie, tun sie aber nicht immer. Im öffentlichen Bereich gibt es personelle Veränderungen, da scheidet ein kompetenter Beamter aus und ein Nachfolger kommt nicht aus der Gegend. So geht Wissen unter Umständen verloren. Außerdem gibt es ja eine Informationsflut zu diesem Thema, da wollten wir die Grundlagen in einem Tag gebündelt vermitteln.

Wenn Behörden Nachholbedarf bei den deutsch-französischen Einrichtungen haben, wie soll sich der Bürger orientieren?

Henningsen: Dieses Wissen kommt den Bürgern zu Gute. Sie finden in den Behörden Ansprechpartner, die mit Namen wie Infobest oder Euro-Institut etwas anfangen können. Nicht jeder kann alles wissen.

Was sollen Bürger konkret tun, wenn sie Fragen zum Nachbarland haben?

Henningsen: Eine wichtige Anlaufstelle sind die Infobest-Büros Kehl/Strasbourg, Lauterbourg, Vogelgrun/Breisach und Palmrain in Village Neuf bei Basel. Dort beraten Experten oder vermitteln an andere Stellen. Verbraucherfragen etwa klärt Euro-Info-Verbraucher.

Die Zusammenarbeit über den Rhein soll Grenzen überwinden. Bei den vielen Gebieten – Centre für die Ortenau-Strasbourg-Region, Pamina im Norden und Regio Trirhena im Süden – wirkt die Landkarte wie ein Flickenteppich.

Henningsen: Das hat historische Gründe. Pamina wurde gegründet, als es noch keine anderen Kooperationsgebiete gab. Die Pfalz, Nordbaden und Nordelsass wollten ein überschaubares Gebiet für grenzüberschreitende Aktionen haben. Das hing mit den Zuständigkeiten der Verwaltung zusammen. Ähnlich sah es im Süden aus, wo von Basel die Kooperation kam. Bei uns wurde Centre erst 1999 gegründet – Kooperationen gab es auch schon vorher. Sicher muss man aufpassen, dass keine neuen Grenzen entstehen. Aber die Zusammenarbeit funktioniert über die Gebiete hinweg.

Es gibt auch sachliche Überschneidungen. Eures T und Infobest sind für arbeitsrechtliche Fragen zuständig. Muss man das nicht koordinieren?

Henningsen: Eures T und Infobest haben unterschiedliche Aufgaben, die sich wieder durch die Geschichte erklären. Eures T nimmt eher politische Aufgaben wahr, arbeitet mit Verbänden und Behörden zusammen und ist auf die EU ausgerichtet. Einzelfallfragen sind bei Infobest gut aufgehoben, Die Organisationen unterscheiden sich, obwohl sie mit Arbeitsrecht zu tun haben.

Warum werden die Aufgaben nicht unter einem Dach koordiniert?

Henningsen: Das klingt zwar gut, ich bin mir aber nicht sicher, ob eine Superbehörde für Zusammenarbeit besser arbeitet als viele kleine Organisationen. Das fängt mit dem Dienstrecht der Mitarbeiter an, das sich nach dem Herkunftsland richtet. Da ein Kompromiss zu finden, der für alle gilt, ist schon bei kleinen Einheiten schwierig. Die Angebote werden unterschiedlich finanziert, manchmal von der EU, dann wieder von den Staaten, Regionen oder Kommunen. Wichtig ist, dass die Einrichtungen für sich werben. Manche Namen erklären sich erst, wenn man weiß, was die Einrichtung tut – alles schwierige Fragen.

Wäre es für den Bürger nicht einfacher, alle Anlaufstellen unter einem Dach zu haben?

Henningsen: Das stimmt und das haben wir bald in Kehl, wenn die Euro-Info-Verbraucher im Herbst in das Torbogengebäude ziehen wird. Dann kann man mit vier Institutionen am Rehfusplatz von einem wirklichen Kompetenzzentrum sprechen.

Das klingt so gut wie die Versprechungen mancher Politiker, wenn sie einen Vertrag zur Zusammenarbeit unterzeichnen. Widerspricht das Pathos nicht dem Kleinklein der Zusammenarbeit?

Henningsen: Man sollte nicht allen Versprechungen glauben. Aber eine Vision kann doch auch etwas bewegen und Schwung erzeugen. Dazu passen dann Worte wie »historisch« ganz gut.

Eine Vision ist noch der Euro-Distrikt Strasbourg-Ortenau. Wie sollte er ihrer Ansicht nach aussehen?

Henningsen: Konkret kann man das noch gar nicht absehen. Bestimmt gibt die Idee vielen Projekten Aufschwung. Vielleicht identifizieren sich die Menschen mit dem Distrikt. Das könnte Modellcharakter für Regionen außerhalb des Oberrheingebietes haben. Ich denke der Euro-Distrikt könnte die Region am Oberrhein aufwerten.

Das verbindet die Rheinufer

Anlaufstellen für Bürger

Euro-Info-Verbraucher: Aufklärung über Verbraucherrechte und -pflichten, Rechtsberatung bei Fragen der Gerichtszuständigkeit und der anwendbaren Gesetze, Auskunft über Prozesskostenhilfe – wenn deutsche Verbraucher mit fränzösischen Händlern Probleme bekommen, dann ist Euro-Info-Verbraucher die richtige Adresse. Der Verein wurde von der Verbraucherschutzzentrale Baden-Württemberg und der elsässischen Handelskammer 1993 gegründet und hat seinen Sitz in Kehl in der Kinzigstraße 22, * 0 78 51/99 14 80. Internet: www.euroinfo-kehl.com.

Clearingstelle: Wenn sich Verbraucher und Unternehmer über die Grenzen hinweg streiten, kann der Streit schnell ins Uferlose gehen. Dagegen wissen die Experten der Clearingstelle Rat. Sie kennen Schlichter in der ganzen Europäischen Union, vermitteln die Fälle an die Kollegen zwischen Portugal und Finnland und helfen so, den Streit au-

ßergerichtlich beizulegen. In Kehl ist die Clearingstelle beim Verein Euro-Info-Verbraucher angesiedelt, Kinzigstraße 22, * 0 78 51/99 14 80, Internet: www.euroinfo-kehl.com.

Infobest: Die Nachfrage steigt. 2002 suchten 3720 Menschen Rat bei Infobest Kehl/Strasbourg, knapp 600 mehr als im Vorjahr. Fragen um Sozialversicherung, Leben im Nachbarland, Zulassung eines Fahrzeugs oder Arbeitsrecht beschäftigt die Hilfe suchenden. Sie alle gehen an den Rehfusplatz 11, 77694 Kehl. * 0 78 51/947910. Internet: www.infobest.org.

Verwaltung grenzenlos

Eures T: Für Fragen von Grenzgängern oder für politische Anstöße, als Informationsquelle für die EU-Kommission und als Netzwerk in Deutschland und Frankreich arbeitet Eures-T. Die Organisation hat ihre Koordinationsstelle in Schiltigheim bei Straßburg. Eures T arbeitet mit Gewerkschaften, Arbeitgeberverbänden, Kommunen und Arbeitsämtern zusammen. Dort sitzen Berater von Eures T. Beim Arbeitsamt Offenburg ist das Pietro Turri, * 07 81/9 39 31 47.

Euro-Institut: Seminare für die Verwaltung und öffentliche Verbände dies- und jenseits des Rheins veranstaltet das Euro-Institut. Die Mitarbeiter in der Villa Rehfus sind thematisch nicht eingeschränkt. Das Institut ist der Fachhochschule angegliedert. Internet www.euro-institut.fh-kehl.de.

Centre: Der Landkreis Emmendingen und der Ortenaukreis auf der deutschen und das Departement Bas Rhin von Sélestat bis nach nördlich von Straßburg bilden eine Region: Centre. Die 26 Mitglieder aus der Verwaltung verständigen sich über Fragen wie Umweltschutz, Verkehr oder Raumplanung. Auch Wirtschaftsförderung gehört zu den Aufgaben der Koordinationsstelle, die derzeit beim Offenburger Landratsamt angesiedelt ist. Internet: www.ortenaukreis.de.

Pamina und Regio Trirhena: Zwei Gebiete, die sich der engeren Kooperation der öffentlichen Hand verschrieben haben und die Wirtschaft fördern wollen. Pamina im Norden setzt sich aus dem Nordelsass, der Südpfalz und dem Mittleren Oberrhein zusammen. Die Regio Trirena beschreibt das Viereck Colmar und Mulhouse, Basel und Freiburg.

Fast schon große Politik

Oberrheinkonferenz: Seit 1975 kümmert sich eine Regierungskomission um Probleme, die nicht auf regionaler Ebene zu lösen sind. In der Oberrheinkonferenz sitzen Vertreter von Verwaltung und brüten über grenzüberschreitende Projekte und Studien. Raumordnung, Wirtschaftsfragen, Jugendthemen, Kultur bis hin zum Katastrophenschutz beschäftigen die Kommissionsmitglieder, die zweimal im Jahr tagen. Fünf Millionen Menschen in der Schweiz, Frankreich und Deutschland vertritt die Organisation, die ihr Sekretariat in Kehl hat, am Rehfusplatz 11. Internet: www.oberrheinkonferenz.org. wab

Les cahiers de la fonction publique, Octobre 2003
Fonction publique de l'État – Euro-Institut de Kehl-Strasbourg

Evelyne Will - Directrice de l'Euro-Institut (1)

1993-2003, dix ans d'expertise en formation et en conseil transfrontaliers : l'Euro-Institut de Kehl-Strasbourg

L'Euro-Institut – institut pour la coopération transfrontalière – est un organisme franco-allemand de formation continue appliquée et de conseil en matière de coorpération transfrontalière entre les deux pays, ainsi qu'avec d'autres pays européens.

Les membres sont l'État français, le land du Bade-Wurtemberg, la région Alsace, le département Bas-Rhin, l'Ortenaukreis, la communauté urbaine de Strasbourg, la ville de Kehl, l'université Robert-Schuman de Strasbourg et la Fachhlochschule de Kehl – Hochschule für öffentliche Verwaltung.

L'Euro-Institut est, à l'heure actuelle, le seul organisme de formation continue entièrement binational situé sur une frontière (dans son organisation, sa gestion et son fonctionnement) avec un personnel bilingue et biculturel. Le pouvoir décisionnel est basé sur le consensus de l'ensemble des membres.

Il assure des prestations de services en formation et en conseil axées sur des besoins professionnels spécifiques aux administrations publiques, identifiés auprès d'entités administratives françaises et allemandes, que ce soit au niveau de l'État des collectivités territoriales.

I – MISSIONS

L'Euro-Institut a pour mission la formation continue appliquée et le conseil sur tous les champs de l'administration publique entre la France et l'Allemagne. Son action vise à abaisser les barrières administratives liées aux systèmes politico-administratifs différents et de faire progresser la coopération entre les acteurs publics et privés. L'Euro-Institut a pu ainsi développer une véritable ingénierie de formation à la coopération transfrontalière et un savoir-faire en matière de partenariat européen transposable dans d'autres régions frontières.

II – FORME JURIDIQUE

L'Euro-Institut a été constitué initialement sous la forme juridique d'un Groupement européen d'intérêt économique (GEIE). En 2003, l'Euro-Institut devient groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) selon l'accord de Karlsruhe, le premier ayant son siège hors de France, en Bade-Wurtemberg. Le décret en conseil d'état autorisant les collectivités à adhérer au GLCT est paru au JO le 10 janvier 2003 et a été publié au Journal Officiel du Bade-Wurtemberg le 28 juillet 2003.

III – ACTIVITÉS DE FORMATION

Public visé :

• agents publics français (État et collectivités locales), allemands (Bund, Land et communes) et d'autres pays européens ;

• acteurs de la coopération transfrontalière des secteurs para-publics et privés.

Offre de formation et formation à la demande :

Domaines d'intervention fréquents :

– Organisation politico-administrative de chaque pays (structures des administrations, évolution des instruments juridiques de la coopération transfrontalière, influence de l'intégration européenne sur l'administration publique de chaque pays) ;

– Champs de l'administration publique (environnement, aménagement du territoire, développement économique, politique sociale, sécurité intérieure, éducation et culture…) ;

– Formation au management de projets transfrontaliers ;

– Communication interculturelle et cours de langues de spécialité ;

– Échanges de fonctionnaires.

L'Euro-Institut est un prestataire de services qui peut réaliser différents types de prestations sur l'action publiue du pays voisin et sur des domaines spécifiques relevant des administrations publiques et para-publiques françaises, allemandes et suisses dans une démarche intégrée.

IV – TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE TRANSFRONTALIERS

L'expertise et les savoir-faire acquis sont transposables à d'autres régions de l'espace européen, si bien que l'Euro-Institut est de plus en plus souvent sollicité sur d'autres régions frontalières en conseil, en formation continue ou dans les formations universitaires Master/DESS (espace Sarre/Lor/Lux/Rhénanie-Palatinat, coopération franco-espagnole, dans l'échange de fonctionnaires entre le département des Pyrénées atlantiques et de la Navarre, entre Menton et Vintimille, à la frontière entre les départements de Savoie et le Canton de Genève, etc.).

Il collabore aussi avec de nombreux établissements nationaux (IRA de Metz, INET, ENACT, ENTPE…).

V – CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

L'Euro-Institut dispose d'un Centre de ressources documentaires, à la fois centre de documentation européenne et centre de ressources sur la coopération transfrontalière. L'Euro-Institut assure aussi la publication d'un certain nombre d'actes des séminaires réalisés.

Changements de statuts

Après une longue préparation, l'Euro-Institut, deviendra, le 9 décembre 2003, le premier groupement local de coopération transfrontalière avec siège en Bade-Wurtemberg, selon les termes de l'Accord de Karlsruhe. Cet événement fera l'objet, le 9 décembre prochain, d'une célébration officielle en présence de responsables politiques français et allemands.

Le 10 décembre, un colloque européen réunira des professionnels de la formation continue autour de la question : « La formation continue aux frontières. Quelle structuration ? Quelle place et quel rôle ? ».

(1) Informations et renseignements :
Euro-institut
Institut pour la coopération transfrontalière
Rehfusplatz 11, BP 1945, D – 77694 Kehl
Tél. 0049 7851/7407-0 – Fax 0049 7851/7407-33
E-mail : euroinstitut@euroinstitut.fh-kehl.de
Internet : www.euro-institut.fh-kehl.de

Les spécificités de la formation continue transfrontalière dans le secteur public

I – LA FORMATION CONTINUE TRANSFRONTALIÈRE EST À L'INTERSECTION DE PLUSIEURS SYSTÈMES

La formation continue dans le secteur public a, dans chaque pays, ses spécificités liées à l'organisation et la culture administrative propres. Aborder les questions que pose la formation continue transfrontalière nécessite une connaissance générale du contexte institutionnel transfrontalier, de la place de la coopération transfrontalière, puis, au sein des services de l'État ou des collectivités, l'articulation entre orientations politiques, directions de la coopération, direction des ressources humaines et services opérationnels.

Il est primordial de connaître et de comprendre la philosophie, le contexte et la conception de la formation continue de chaque pays. Existe-t-il un cadre réglementaire ? La formation est-elle obligatoire ou un élément stratégique dans le développement ? Est-elle un outil d'accompagnement des relations institutionnelles ou un gadget ? Quel type de financement, d'organisation ? Y a-t-il une professionnalisation de la formation ? Quels sont les métiers en présence ?

Quelle place occupe la coopération transfrontalière ?

Où en est-on dans l'offre de formation ?

Où en est-on dans la pratique de l'analyse du besoin spécifique ?

Est-ce une démarche annoncée ou effectivement pratiquée ? Quels moyens se donne-t-on pour effectuer une véritable analyse des besoins transfrontaliers ? Une formation à l'entretien d'évaluation est-elle assurée pour les cadres ? Comment l'analyse du besoin était-elle assurée et perçue par les agents ?

Quelle est la perception de la formation par la hiérarchie ? Comment est-elle financée ?

Quelles sont les relations entre les services de formation, les services de la coopération et les services opérationnels ?

La formation est-elle plutôt de type « généraliste » ou « spécialisée » ? Relève-t-elle de chacun des services ou est-elle centralisée ?

II – LA PLACE DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE DANS LES SERVICES DE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS

L'étude des organigrammes révèle trois grands types d'organisation :

1 – La coopération transfrontalière, essentiellement perçue comme un enjeu politique, est directement rattachée au cabinet. Dans ce cas, le nombre de personnes en charge de ces questions est très limité. La coopération transfrontalière est considérée comme un domaine réservé. L'action engagée et affichée est davantage au service de l'action politique que dans une relation avec les services opérationnels.

La place qu'occupe effectivement la coopération transfrontalière et sa reconnaissance au sein de la collectivité dépend dans ce cas beaucoup de l'implication des élus et de leur volonté à transmettre au sein de leur collectivité les orientations arrêtées.

2 – La coopération transfrontalière est structurée au sein d'une direction des relations internationales et de la coopération transfrontalière, dépendant elle-même d'une direction plus importante, regroupant plusieurs missions : la coopération décentralisée, la dimension européenne, les fonds structurels, les échanges/partenariats entre des collectivités à l'intérieur de l'Union européenne et avec d'autres pays, etc.

3 – La coopération transfrontalière est une direction à part entière et reconnue comme telle au sein de la collectivité.

Il existe un risque dans les deux derniers types d'organisation : celui qu'à l'interne les agents perçoivent le transfrontalier comme une fonction réservée à des spécialistes, dont la mission serait de prendre en charge toutes les questions relevant de la coopération.

III – LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE EST UNE COMPOSANTE DE L'ACTIVITÉ DE BEAUCOUP DE DIRECTIONS

C'est une fonction transversale. Elle constitue une part de l'activité (d'un pourcentage variable) de beaucoup de directions, en particulier dans le montage et la gestion de projets (aménagement du territoire, culture, sécurité intérieure, sécurité et médecine du travail…).

Se pose alors la question de l'articulation entre les services opérationnels et les directions de la coopération transfrontalière. On assiste en effet à des situations où les directions opérationnelles ont tendance à considérer la direction des relations internationales comme les spécialistes de la coopération transfrontalière, alors que ladite direction exerce une fonction d'animation, de médiation, donc de généraliste. Il y a là des perceptions inversées qui peuvent générer des malentendus.

Des oppositions peuvent alors apparaître entre fonctions de spécialistes et de généralistes.

IV – PRISE EN COMPTE DU TRANSFRONTALIER DANS LES SERVICES DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION

Les questions spécifiques relatives à une analyse des besoins en transfrontalier ne figurent que rarement dans les questionnaires qui concourent à l'élaboration du plan de formation propre à la structure, si bien que la dimension transfrontalière n'apparaît pas comme un domaine clairement identifié dans les plans de formation. La tentation est alors grande d'en conclure qu'il n'y a pas de besoins en formation.

À ce niveau-là, les directions opérationnelles doivent être interrogées directement, si elles ne font pas émerger elles-mêmes leurs besoins. Une position affirmée de la direction générale des services est souvent un facteur facilitant.

V – DES ACTIONS DE FORMATION TRAITÉES DIRECTEMENT PAR LES SERVICES

Un autre cas se présente fréquemment : les services techniques (à comprendre au sens large) ont une « idée », un projet de formation bilatérale avec leurs « homologues » à l'étranger. Ils sont tentés de gérer en direct ce type de projet. Ils oublient d'associer le service formation continue ou ils ne le sollicitent qu'en bout de chaîne lorsqu'il s'agit de trouver un financement. Cette situation est d'autant plus courante que la formation souhaitée se situe pour eux en accompagnement ou en prolongement des réunions techniques transfrontalières dans lesquelles ils sont engagés.

Les échanges et les procédures existantes entre direction des ressources humaines et services sont fondamentales dans ce cas.

VI – LA NÉCESSAIRE DIMENSION INTERCULTURELLE DANS LE SECTEUR PUBLIC

La réponse satisfaisante à cette analyse se trouve dans une bonne articulation entre plusieurs partenaires (service de la formation continue, services opérationnels et service en charge de la coopération transfrontalière).

Trois paramètres principaux entrent en compte dans la formation continue transfrontalière : les particularités des organisations dans chaque pays, les compétences liées aux différents métiers de la formation, les caractéristiques fondamentales de chaque culture. Tous ces éléments s'articulent dans une culture transfrontalière en genèse dans le secteur public.

■

Le moniteur, No 5217, 21.11.2003
Apprendre à piloter les projets transfrontaliers

Apprendre à piloter les projets transfrontaliers

Le management de projets transfrontaliers s'appuie sur un spécialiste franco-allemand de l'ingénierie de formation.

Créé à Kehl (banlieue allemande de Strasbourg) en 1993, l'Euro Institut présentera sa méthodologie dans cette discipline en plein boom, à l'occasion du colloque qui marquera son dixième anniversaire en décembre. «Au moment de leur premier contact, les acteurs des projets de coopération cherchent des repères par rapport à leur propre culture: qui est mon homologue dans le territoire voisin? En général, la réponse exacte n'existe pas», témoigne Evelyne Will, directrice de l'Euro Institut, groupement européen d'intérêt économique (GEIE), auquel adhèrent les collectivités publiques et universités du Bas-Rhin et du district de l'Ortenau (rive droite du Rhin soumis à l'influence de Strasbourg).

Pour dépasser les malentendus initiaux qui provoquent souvent des blocages, la compréhension du mode de fonctionnement administratif et culturel du partenaire constitue l'objectif principal de la pédagogie de l'Euro Institut.

2 758 stagiaires en 2002

Issus des écoles de fonctionnaires territoriaux comme de celles de l'Etat, 2758 stagiaires ont participé aux 154 jours de «formation-action» organisés par l'organisme franco-allemand en 2002. La planification locale et la construction d'ouvrages transfrontaliers occupent une place de choix dans les cas pratiques. Les nouveaux horizons géographiques de l'Institut se sont notamment traduits par des prestations destinées à la faculté pluridisciplinaire de Bayonne - Anglet - Biarritz, dans le cadre de l'élaboration des projets de la conurbation basque intégrant la ville espagnole de San Sebastián.

L'Euro Institut franchira une étape juridique importante à l'occasion de son dixième anniversaire: le GEIE deviendra le premier groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) siégeant en dehors de l'Hexagone et compétent dans le domaine de la formation. Il contribuera ainsi à concrétiser l'accord intergouvernemental qui a créé ces structures publiques locales à Karlsruhe en 1996, à l'initiative de la France et de ses voisins du bassin rhénan.

LAURENT MIGUET ■

Tél.: 0049.7851.7407.0; euroinstitut@euroinstitut.fh-kehl.de

LA SANTE PUBLIQUE EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER : « LUTTE CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES A DECLARATION OBLIGATOIRE DANS LA REGION DU RHIN SUPERIEUR »

DNA, 04.04.03
SANTE - Conforter le système d'alerte transfrontalier

L'actualité a donné du relief à la journée de formation franco-allemande-suisse, organisée hier à Kehl par l'Euro-Institut, autour du thème : « La lutte contre les maladies infectieuses à déclaration obligatoire ». « Les agents infectieux ne s'arrêtent pas aux frontières pas plus qu'ils n'empruntent la voie hiérarchique ! » : cette remarque du Dr Erwin Lenz, directeur de l'office de santé de l'arrondissement de l'Ortenau (Baden-Wurttemberg) explique l'importance de ce séminaire trinational dont la date avait été fixée voici plusieurs mois. Mise sur le devant de la scène avec la pneumopathie atypique (lire aussi en page Ré 1), l'incidence de maladies infectieuses graves préoccupe les spécialistes depuis longtemps : « Dans le monde où il y a de plus en plus de circulation, il est important qu'il y ait une meilleure information entre les acteurs de santé de proximité », résume le Dr Françoise Schaetzel, de la DRASS-Alsace. Le Dr Lenz relève d'ailleurs qu'indépendamment des risques du bio-terrorisme, la survenue de maladies infectieuses est plus élevée aujourd'hui que dans les années 50 : « Il y a bien une trentaine de maladies à surveiller, la tuberculose qui fait toujours des ravages en Afrique, la maladie du charbon, la variole, la méningite, les fièvres hémorragiques etc. »

Dispositif EPI-Rhin

D'où la décision, prise en 2000, de favoriser la coopération transfrontalière au niveau de l'échange d'informations concernant la réglementation appliquée, les pratiques de dépistage et de lutte contre les infections. Ce qui passe d'abord par une meilleure connaissance entre les acteurs de santé de la zone où vivent 4,2 millions d'êtres humains dans trois pays. Durant ce séminaire, des médecins de la DDASS, de la communauté urbaine de Strasbourg et du conseil général du Bas-Rhin ont ainsi pu rencontrer des responsables de la santé publique allemands et suisse. Une façon de faire vivre le dispositif EPI-Rhin, mis au point par le groupe « Santé » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur. Chaque échelon a son rôle, l'international, l'européen, le national et le régional-transfrontalier. Ce type de séminaire, selon le professeur Eisenberg de l'Euro-Institut permet donc « d'améliorer le contact immédiat entre professionnels et de faire progresser les pratiques de santé au niveau de la région ».

M. B-G

QUI FAIT QUOI POUR DEPASSER LES FRONTIERES ? – RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DE LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE (FRANCE-ALLEMAGNE-SUISSE) LE 6 MAI A KEHL

Kehler Zeitung, 07.05.03
Die Bürger als Brückenbauer

Experten in Kehl: Grenzüberschreitende Kooperation wächst / Problem sind fehlende Sprachkenntnisse

Die grenzüberschreitende Kooperation zwischen Deutschland und Frankreich hat sich zwar enorm verbessert. Ein großes Hindernis ist aber das stark abnehmende Interesse an der Sprache des Nachbarlandes. Das erklärten gestern Experten bei einer Tagung in der Kehler Fachhochschule.

Von: Reinhard Reck

Kehl. Nicht nur die Behörden, sondern auch die Bürger haben an der Verbesserung der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit zwischen Deutschland und Frankreich regen Anteil. Das betonte der deutsche Generalkonsul in Straßburg, Thomas Gläser, gestern bei einer Tagung in der Kehler Fachhochschule vor Verwaltungsmitarbeitern aus Baden-Württemberg, dem Elsass und der Schweiz. So gebe es nicht weniger als 5000 Schulpartnerschaften zwischen Einrichtungen beider Länder und 2200 Partnerschaften zwischen Kommunen und Regionen. Nicht zuletzt würden jährlich rund 2000 binationale Ehen geschlossen, so der Diplomat.

Stark schwindend sei aber in Frankreich und Deutschland das Interesse an der Sprache des jeweiligen Nachbarlandes. Dies stimme umso bedenklicher, als die Vertrautheit mit Kultur und Sprache anderer Länder auch für die Wirtschaft von entscheidender Bedeutung sei. 20 000 bis 40 000 Stellen könnten in beiden Ländern derzeit nicht besetzt werden, da man keine Bewerber finde, die diese Qualitäten besitzen. Gläser plädierte dafür, in den Schulen durchgängig das Erlernen von zwei Fremdsprachen zur Pflicht zu machen.

Wie Francis Etienne, französischer Generalkonsul in Stuttgart, erklärte, ist die Mobilität aufgrund der zunehmenden grenzüberschreitenden Zusammenarbeit stark gestiegen. Nicht weniger als 53 000 Elsässer würden in Deutschland und der Schweiz arbeiten. 450 französische Firmen seien in Baden-Württemberg tätig und über 600 deutsche Unternehmen im Elsass.

Wie Martine Merigeau von der in Kehl ansässigen Beratungsstelle Euro-Info-Verbraucher berichtete, ist die Zahl der Anfragen an ihre Einrichtung nach Einführung des Euro stark angestiegen. Zunehmend Probleme würden jedoch manche E-Commerce-Firmen bereiten. So gebe es in Deutschland Unternehmen, die gezielt bei Franzosen für dubiose Internet-Angebote werben. Nach Merigeaus Angaben ist es für betrogene Bürger dieses Landes außerordentlich schwer, vor deutschen Gerichten Recht zu bekommen. Auch bei der Euro-Info-Verbraucher fühle man sich oft machtlos.

Bei der Tagung stellten neben der Euro-Info-Verbraucher auch das Euro-Institut, die Beratungsstelle Infobest und weitere grenzüberschreitende Einrichtung vor.

L'EURO-INSTITUT PRESENT AUX „ENTRETIENS TERRITORIAUX" DE STRASBOURG

DNA, 30.11.03
1400 participants aux « Entretiens territoriaux de Strasbourg »

1 400 participants aux «Entretiens territoriaux» de Strasbourg

●●● *1400 cadres de la fonction publique territoriale et élus assisteront les 2, 3 et 4 décembre au Palais de congrès de Strasbourg à la 6e édition des Entretiens territoriaux de Strasbourg qui s'inscrivent dans la poursuite de la réflexion engagée l'an dernier sur les enjeux de la recomposition territoriale.*

Cette année, les Entretiens offriront un espace de réflexion collective sur la manière dont les cadres territoriaux s'approprient les compétences nouvelles qui leur sont confiées et sur la manière dont ils entendent les mettre en œuvre pour répondre à l'attente d'une plus grande efficacité de l'action publique. Les participants sont en augmentation de 20 % par rapport à 2002.

Deux thèmes

La proximité et la territorialisation de l'action publique sont d'ailleurs les deux thèmes qui constituent le fil rouge du programme des 44 ateliers de ces journées organisées par l'Institut national des études territoriales de Strasbourg (INET) et par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

La séance plénière du 4 décembre sera consacrée au thème *«Les nouvelles échelles de l'action publique locale, du quartier à l'Europe.»* Sous la présidence d'André Rossinot, président du CNFPT, et en présence de Fabienne Keller, maire de Strasbourg, de nombreuses personnalités participeront à cette table ronde: Michel Barnier, commissaire européen, Alain Etchegoyen, commissaire au plan, Daniel Hoeffel, président de l'Association des maires de France, Louis Le Pensec, président de l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe, et Jean Viard, sociologue.

Nouvelle donne territoriale

Cette édition est caractérisée par la présence importante des départements, une dizaine, et par celle de l'assemblée des départements de France parmi les organisateurs d'ateliers. Cela confirme leur souhait de venir témoigner de la manière dont ils ont appréhendé la nouvelle donne territoriale et renouvelé leurs méthodes d'action. Il faut relever ensuite la place faite aux structures intercommunales qui, quatre ans après le vote de la loi Chevènement, feront un bilan-étape de l'intercommunalité.

Enfin, pour répondre aux soucis de décloisonnement des fonctions publiques, l'ENA, l'ESSEC, la direction générale de l'administration et de la fonction publique, l'école supérieure de l'éducation nationale et le réseau des écoles de service public répondront présents pour exposer également leurs points de vue sur l'action publique menée par leurs ministères et les incidences de la territorialisation.

D'un point de vue région grand Est, soulignons les collaborations, en tant qu'organisateurs d'ateliers, des élèves administrateurs de l'INET, du CNFPT Alsace-Moselle, de l'association des anciens du DESS collectivités locales de l'Université Robert-Schuman, de l'ENA, du Centre d'études européennes de Strasbourg, de l'Euro Institut de Kehl, de l'ENACT Nancy, de la Communauté urbaine du Grand Nancy et du département de la Meuse. **J.-P.B.**

A l'initiative de l'association des dirigeants territoriaux et anciens de l'Inet, un relais pédestre est parti hier matin du siège parisien du Cnfpt pour arriver lundi soir à l'Inet de Strasbourg. Le but : montrer «le dynamisme de la fonction publique territoriale».

VOYAGE D'ETUDES D'UNE DELEGATION MOLDAVE-ROUMAINE

Kehler Zeitung, 18.12.03
Grenzübergreifend Tätigen über die Schulter geschaut

Austausch mit Kollegen: Nicht nur Bürgermeister gehörten der rumänisch-moldawischen Delegation an, die sich im Kehler Rathaus über Grenzüberschreitendes informieren wollte. Foto: Stadt Kehl

Grenzübergreifend Tätigen über die Schulter geschaut

Ähnliche Grenzstrukturen machten Delegation auf Kehl aufmerksam

»Und wie setzt er dann auch nur ein Projekt durch?« Dass der Oberbürgermeister im Gemeinderat nur eine einzige Stimme hat, hat die Mitglieder einer moldawisch-rumänischen Delegation sehr überrascht, die auch im Kehler Rathaus zu Gast war.

Kehl (red/gb) Am Montag hat sich eine moldawisch-rumänische Delegation im Kehler Euro-Institut in die Geschichte und die Strukturen der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit am Oberrhein einführen lassen. Die Delegationsmitglieder, die sich in Kehl und Straßburg – wie schon zuvor in Görlitz und Zgorgelezc – über grenzübergreifende Zusammenarbeit informieren, stammen etwa je zur Hälfte aus der rumänischen Stadt Iasi und der moldawischen Stadt Ungheni.

Die Gruppe umfasst neben den Bürgermeistern der beiden Städte und den Ratspräsidenten der rumänischen und moldawischen Nachbarkreise, Vertreter der Industrie- und Handelskammern sowie größerer Unternehmen. Zwischen den beiden ungleich großen Städten – Iasi hat rund 350000 Einwohner, Ungheni rund 40000 – bildet der Fluss Prut die Grenze. Sowohl die Lage am Grenzfluss als auch die ähnlichen Größenunterschiede haben Delegationsleiter Frank Niemann, der im EU-Auftrag arbeitet, dazu bewogen, Kehl und Straßburg zum Ziel der von der Europäischen Union finanzierten Reise zu machen.

Im Euro-Institut hatte sich die Gruppe in die Geschichte und die Strukturen der grenzübergreifenden Zusammenarbeit am Oberrhein einführen lassen, bevor sich Infobest Kehl/Straßburg als grenzüberschreitende Beratungsstelle vorgestellt hat.

Am Nachmittag sahen sich die Gäste aus Rumänien und Moldawien an, wie sich grenzüberschreitende Zusammenarbeit in konkreten Projekten manifestieren kann: Sie besichtigten das künftige Gartenschau-Gelände und die Baustelle der Brücke, wie die Stadtverwaltung in einer Pressemitteilung berichtet.

Stadtstruktur erläutert

Rafael Bakaus, beim Landkreis zuständig für grenzüberschreitende Zusammenarbeit, erläuterte kurz die Aufgaben des Kreises, Bürgermeister Jörg Armbruster erklärte die politische Struktur der Stadt. Dass der Oberbürgermeister vom Volk gewählt ist und längere Amtsperioden hat als der Gemeinderat, erstaunte die Gäste ebenso sehr, wie der Umstand, dass ein Oberbürgermeister nicht zwangsläufig die Ratsmehrheit hinter sich hat. »Und wie setzt er dann seine Projekte durch?«, fragte ein Delegationsmitglied höchst erstaunt.

Großes Interesse zeigten die Gäste für den geplanten Euro-Distrikt Straßburg/Kehl-Ortenau – den aktuellen Stand der Entwicklung stellte ihnen Rafael Bakaus vor. Zum einen wollten sie Genaueres über die im Weißbuch niedergelegte grenzübergreifende Raumplanung wissen, zum anderen war ihnen wichtig, ob und wie Bürgerinnen und Bürger sich über die Grenze hinweg in Eigeninitiative treffen.

Interesse am Haushalt

Die Arbeitslosenzahlen diesseits und jenseits des Rheins waren ebenso Thema, wie der grenzüberschreitende Wettbewerb, die Höhe der Sozialabgaben, das unterschiedliche Lohnniveau, der Haushalt der Stadt Kehl und die Investitionsrate.

Oft seien es bürokratische Hürden oder beispielsweise die Dauer des Genehmigungsverfahrens für den Bau eines Unternehmens, die über die Ansiedlung einer Firma entschieden, gab Bürgermeister Armbruster den Gästen mit auf den Weg nach Straßburg.

Dort war die Gruppe bei der Industrie- und Handelskammer eingeladen, sich über die Kooperation auf Kammerebene zu informieren, bevor sie von der Stadt Straßburg empfangen wurde.

Die Vertreter der Wirtschaft in der Gruppe wollten vor allem gerne Unternehmen aus der Lebensmittelbranche oder Lebensmitteltechnik kennen lernen.

INAUGURATION DU POLE DE COMPETENCES TRANSFRONTALIER

Badische Zeitung, 11.10.03
Antworten auf alle Grenzfragen

In Kehl arbeiten vier deutsch-französische Beratungsstellen künftig in einem gemeinsamen "Kompetenzzentrum" zusammen

Die Villa Rehfus in Kehl - Sitz des neuen grenzüberschreitenden Kompetenzzentrums FOTO: PETER HECK

Der Name klingt wie Eigenlob - "grenzüberschreitendes Kompetenzzentrum". Doch die 25 Mitarbeiter der vier Institutionen, die das Zentrum mittragen, kennen in der Tat wie niemand sonst die Alltagsprobleme entlang der Grenze. Mit einem Festakt am Montag wollen sie zu einer neuen Etappe der deutsch-französischen Zusammenarbeit starten, und zwar in der Villa Rehfus in Kehl. Dort bieten in Zukunft die Beratungsstelle Infobest Kehl/Straßburg (zuständig für Grenzgänger), die Organisation Euro-Info-Verbraucher (grenzüberschreitende Verbraucherfragen), das Euro-Institut (Fortbildung für die öffentlichen Verwaltungen beider Länder) und das Gemeinsame Sekretariat der Oberrheinkonferenz (über die auch die Schweiz am Kompetenzzentrum beteiligt ist) ihre Dienste an.

Die vier fusionieren nicht, aber rücken näher zusammen: "Die Bürger sollen mit ihren grenzüberschreitenden Fragen eine einzige Anlaufstelle haben", sagt Martine Mérigeau, Geschäftsführerin der Stelle Euro-Info. Ein gemeinsamer Internetauftritt und ein Bürgertelefon sollen den Kontakt erleichtern. Alle vier Einrichtungen erhoffen sich eine bessere Koordination.

Dass dieses Zentrum, das mit deutschem und französischem Geld sowie mit EU-Zuschüssen finanziert wird, in der Zukunft Zuwachs bekommt, ist nicht ausgeschlossen: "Auch der Oberrheinrat, die Arbeitsgemeinschaft Centre oder eine eigene grenzüberschreitende Beratungsstelle für Unternehmer könnte hier einmal mitmachen", sagt Michael Janssen von Infobest. Das Kompetenzzentrum wird zudem eine wichtige Schlüsselposition einnehmen, wenn der geplante Eurodistrikt Straßburg-Kehl Wirklichkeit wird.

Allein 3700 Anfragen erreichten die drei Mitarbeiter von Infobest Kehl im vergangenen Jahr; vor zwei Jahren waren es noch rund tausend weniger. Gerade in Zeiten, in denen in Frankreich wie in Deutschland Sozialreformen anstehen und der Euro Lust macht auf den Einkauf auf der anderen Rheinseite, werden, so Janssen, grenzüberschreitende Beratungsstellen immer wichtiger.

Umso erstaunlicher ist es, dass die Finanzierung der deutsch-französischen Verbraucherberatung "Euro-Info" auf deutscher Seite immer noch auf wackeligen Beinen steht - was in Frankreich nicht gut ankommt. Das Wirtschaftsministerium in Stuttgart schafft es seit Jahren nicht, eine längerfristige Finanzierung zu garantieren. Die Juristen von Euro-Info müssen deshalb Jahr für Jahr bangen, wie viel Geld sie letztlich tatsächlich bekommen.

DNA, 14.10.03
Quatre instances transfrontalières, un seul pôle

Hans-Martin Bury, le maire de Kehl Günther Petry, Adrien Zeller, Noëlle Lenoir, Hans-Martin Tschudi et Pascal Mangin, ont inauguré hier à Kehl le nouveau pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes.(Photo DNA - Frank Delhomme)

A Kehl (Bade), le bureau Infobest, Euro-Info-Consommateurs, l'Euro-Institut et le secrétariat de la Conférence du Rhin supérieur se sont regroupés pour former un pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes.
Kehl, la voisine badoise de Strasbourg, est le siège de quatre instances transfrontalières. Depuis 1993, la villa Rehfus y héberge les services d'Infobest Strasbourg/Kehl, bureau d'information et de conseil sur le pays voisin, notamment dans le domaine social, et de l'Euro-Institut, organisme de formation continue. En 1996 est venu s'y adjoindre le secrétariat permanent de la Conférence du Rhin supérieur, une instance de concertation regroupant des collectivités locales de France, d'Allemagne et de Suisse. La quatrième, Euro-Info-Consommateur, une agence franco-allemande d'information sur les transactions commerciales (7 578 sollicitations en 2002), est également active à Kehl depuis dix ans. A l'occasion de cet anniversaire, son équipe de juristes a emménagé ces jours-ci dans le « Torbogengebaüde », une dépendance de la villa Rehfus. Ce « rapprochement géographique » des quatre instances sur un même site n'a rien de fortuit. Il marque, comme on l'a expliqué hier lors de son inauguration, la première étape de la mise en place d'un pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes. Bien qu'il ne dispose pas de personnalité morale propre, ce pôle a néanmoins bénéficié d'un financement franco-allemand (107 500 €) et européen (70 000 €).

Inauguré par deux ministres

De nombreux parrains, dont Sven von Ungern-Sternberg, le préfet de Fribourg, Pascal Mangin, vice-président de la CUS, Klaus Brodbeck, président de l'Ortenaukreis, Philippe Richert, président du Conseil général du Bas-Rhin, Adrien Zeller, président de la Région Alsace et Hans-Martin Tschudi, conseiller d'Etat de la Ville de Bâle, se sont penchés hier sur son ber-

ceau. Ils ont encouragé les 25 collaborateurs tous bilingues du nouveau pôle à mettre en commun leurs savoir-faire et à développer des synergies (la mise en place d'un numéro vert a été évoquée) pour accroître notamment leur efficacité au service des citoyens. Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux Affaires européennes, et son homologue allemand Hans-Martin Bury, qui présidaient l'inauguration, ont placé l'événement dans le contexte de la coopération renforcée entre les deux pays et de sa déclinaison locale, le projet d'eurodistrict CUS-Ortenau : « C'est une opération absolument exemplaire qui peut tracer la voie à d'autres régions qui se sont portées candidates pour bénéficier de la formule comme Colmar et Fribourg ou Sarrebruck et l'Est mosellan », a souligné Noëlle Lenoir. Et Hans-Martin Bury d'appeler les élus locaux présents à s'engager pour concrétiser sur le Rhin « la vision d'une identité régionale transfrontalière au coeur d'une Europe encore plus proche des citoyens ».
X.T.

Badische Zeitung, 14.10.03
Bestandteil des geplanten Eurodistrikts

Straßburg bleibt Feier fern
KEHL (mic). Mehr denn je gilt die Stadt Kehl als ein Zentrum der grenzübergreifende Zusammenarbeit: Verbraucher und Behörden bekommen im gestern eingeweihten Kompetenzzentrum für grenzüberschreitende und europäische Fragen schneller Antworten auf ihre Fragen zum Nachbarland.
"Mit dem ersten Kompetenzzentrum dieser Art in Europa hat die Oberrheinregion einmal mehr ihre Vorreiterrolle bestätigt", sagte gestern der Staatsminister für Europa, Hans Martin Bury. Das Kompetenzzentrum werde ein wichtiger Bestandteil des geplanten Eurodistrikts zwischen Straßburg und Kehl sein, bestätigte die französische Europaministerin Noëlle Lenoir. Sie lobte die Einführung von Französisch in den deutschen Grundschulen entlang der Grenze und stellte die Anbindung des TGV an den ICE bei Kehl als eines der wichtigsten Ziele des Distrikts in den Vordergrund. Denkbar seien auch ein eigener Distriktshaushalt sowie gemeinsame Kommunalwahlen für eine grenzüberschreitende Kammer.

Auch andere Regionen sind interessiert

Die Faszination um den Distrikt habe auch andere Regionen erfasst, sagte Bury. "Ich halte den Wettbewerb für sehr produktiv." Er erwähnte Freiburg-Colmar-Mulhouse und Saarbrücken-Moselle-Est, die ebenfalls Interesse an einem Eurodistrikt zeigen. Für ihn habe aus historischen Gründen und wegen der bereits bestehenden Institutionen der Distrikt zwischen Straßburg und der Ortenau eine Pilotfunktion. "Es wird aber an den kommunalen Verantwortlichen liegen, diesen Vorsprung zu nutzen". Wie der Eurodistrikt konkret aussehen soll, werde Ende des Jahres bekannt gegeben.
Auf Unverständnis stieß das Fernbleiben von Straßburgs Oberbürgermeisterin Fabienne Keller und des Stadtgemeinschaftspräsidenten Robert Grossmann. Seit Wochen ist die Stimmung zwischen den Rathäusern von Straßbug und Kehl angespannt. Die beiden ließen sich entschuldigen, da zur gleichen Zeit der Stadtrat tagen würde. Das Fehlen trage "nicht bei zu einer guten Atmosphäre", sagte der Präsident der Region Elsass, Adrien Zeller. Auch Bury äußerte sein Bedauern.
Der Schweizer Regierungsrat Hans Martin Tschudi warnte davor, in der Eurodistriktseuphorie bestehende Institutionen auszuhöhlen oder beiseite zu schieben: "Wir verfügen bereits über gute Gremien und sollten diese stärken, damit der gesamte Oberrhein als starke Region dasteht."

L'Alsace, 14.10.03
COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE Un pôle de compétences multiples à Kehl

Noëlle Lenoir, ministre aux Affaires européennes, entourée du Suisse Hans Martin Tschudi (à gauche) et de Gunter Petry, maire de Kehl.

Beaucoup de personnalités et autant de discours, hier matin pour le lancement d'un pôle de compétences transfrontalier à Kehl, voisine allemande de Strasbourg. Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux Affaires européennes, avait fait le déplacement tout comme son homologue allemand Hans Martin Bury. Le nouveau pôle regroupe désormais de plusieurs instances transfrontalières qui siègent à Kehl depuis 10 ans, Infobest, instance d'information et de conseil transfrontaliers, l'Euro-Institut, organisme franco-allemand de formation continue appliquée, Euro-Information-Consommateurs, agence franco-allemande d'information aux consommateurs et le secrétariat de la Conférence du Rhin Supérieur. Dans les allocutions, il a été fortement question du futur Eurodistrict Strasbourg-Kehl, qui pourrait être le premier du genre en Europe « et confirmer la région du Rhin supérieur comme région pilote », selon Hans Martin Bury. Lui-même et Noëlle Lenoir « attendent des propositions concrètes de la part des deux partenaires avant la fin de l'année ». Il est vrai qu'une concurrence se dessine, puisque les régions Colmar-Fribourg et Forbach-Sarreguemines briguent elles aussi la création d'Eurodistricts. L'absence des élus strasbourgeois Fabienne Keller et Robert Grossmann pour le lancement du nouveau pôle, pour cause de conseil municipal, n'a pas manqué de jeter un froid. H S.M. Jean-Marc Loos

Kehler Zeitung, 14.10.03
Pionierarbeit für Europa in historischen Mauern

Von »Infobest« 1993 zum jetzigen Kompetenzzentrum am Rehfusplatz
Gestern wurde in Kehl das »Kompetenzzentrum für grenzüberschreitende und europäische Fragen« eröffnet. Die Entwicklung zu dieser Einrichtung am Rehfusplatz seit der Gründung der Informations- und Beratungsstelle »Infobest« vor zehn Jahren schildert Jürgen Oser. Als »Mann der ersten Stunde« war er maßgeblich am Aufbau der europäischen Stellen in Kehl beteiligt.

Jürgen Oser war erster Leiter von »Infobest«, wechselte dann in das Gemeinsame Sekretariat der Oberrheinkonferenz und ist jetzt in der Stabsstelle für grenzüberschreitende Zusammenarbeit beim Regierungspräsidium Freiburg.

Von: Jürgen Oser

Der erste Arbeitstag in Kehl im März 1993 war eher untypisch. Die gemeinsame Vereinbarung der sieben Träger und Kofinanziers aus Frankreich und Deutschland war noch gar nicht unterzeichnet. Im Erdgeschoss der eingerüsteten Rehfusvilla flitzten Mäuse umher und Vögel erkundeten das alte Gemäuer. Dort, wo die Büros der »Iinfobest Kehl/Strasbourg« vorgesehen waren, wurde tonnenweise Beton verfüllt, denn der östliche Teil des Gebäudes weist eine deutliche Schieflage aus, die es auszugleichen galt.

ISDN löst Problem

Bis Mai durfte ich von der Gastfreundschaft der Fachhochschule profitieren. Dann kam der Umzug in die neuen Räume. Die Hochbauabteilung der Stadt Kehl hatte alles nach Wunsch und in der vorgesehenen Zeit realisiert. Allerdings scheiterte der lange Kampf um einen deutschen und einen französischen Telefonanschluss schließlich am letzten deutschen Postminister. Kurze Zeit später konnte das Problem durch die Einführung von ISDN und durch eine Anrufweiterschaltung vom Departement Bas-Rhin aus nach Kehl gelöst werden.
Nun galt es, die »Infobest« den Bürgern bekannt zu machen. Dies war schließlich einfacher als gedacht. Denn Radio und Fernsehen waren stark interessiert und die Journalisten von unserer gemeinsamen Sache überzeugt. Alleine in der Mittelbadischen Presse und den Dernières Nouvelles d'Alsace durften wir in den ersten Jahren rund 200 Beiträge zum Thema »Wie leben unsere Nachbarn« platzieren.
Einer der ersten »Kunden« der »Infobest« war ein Gärtnermeister aus Kehl, der gerade einen Betrieb in Frankreich erworben hatte. »Darf ich an meinen deutschen Transporter einen Anhänger mit einer französischen Autonummer hängen?« Er durfte. Zwei Lehrer aus Strasbourg baten mich, eine Patenschaft für ihre Deutsch lernende Schulklasse zu übernehmen. Daraus ist ein langjähriger herzlicher Kontakt mit den Kindern entstanden. Am Ende waren sie Ehrengäste bei einem Gipfeltreffen zwischen Präsident Mitterand und Bundeskanzler Helmut Kohl.
Aber in der »Infobest« fanden auch die ersten schweren Verhandlungen bis zur Gründung des Tarifverbundes Strasbourg/Ortenau statt. Er war die Vorstufe zum grenzüberschreitenden Stundentakt im Schienennahverkehr.
Die Einführung des elektronischen Mailverkehrs kam für uns einer Revolution gleich. Während die grenzüberschreitenden Kontakte zwischen den Verwaltungen in der Vergangenheit stets von hochoffiziellen Schreiben an die Spitzen der Häuser und langen Dienstwegen geprägt waren, fließen heute die Informationen unter den zuständigen Mitarbeitern direkt hin und her.
Ende 1995 begann der Ausbau des ersten Stocks und des Dachgeschosses der Rehfusvilla. Die Leiter nach oben wurde endlich durch eine Treppe ersetzt. Die schöne Uhr an der Fassade des Hauses begann wieder zu schlagen und nachdem die neuen Böden verlegt waren konnte man auch nicht mehr durch die Decke nach unten in den Sitzungssaal der »Infobest« blicken. Mit dem Einbau einer festen Dolmetscheran-

lage durch das Euro-Institut im Bürgersaal wurde das Zentrum am Rehfusplatz schließlich zu einem nicht mehr wegzudenkenden Treffpunkt für Arbeitsgespräche und Konferenzen. Besonders die französischen Kollegen der Verwaltungen aus Strasbourg setzen gerne zum Sprung über den Rhein an, denn man findet in Kehl meistens einen guten Parkplatz.

Eine weitere Flagge

Im März 1996 musste ein weiterer Fahnenmast am Rehfusplatz errichtet werden. Ich wechselte in das neu zu gründende Gemeinsame Sekretariat der Oberrheinkonferenz (ORK) und hatte fortan einen Schweizer Kollegen. Unser Chef, der erste Präsident der ORK, war der Beauftragte des rheinland-pfälzischen Minsterpräsidenten in Mainz. Nun galt es, die rund 500 Beamten in den vielfältigen Arbeitsgruppen und Expertenausschüssen zu koordinieren. Geboren wurden dabei Projekte wie der Europa-Lehrer-Studiengang (Grundschulfranzösisch), der Oberrheinische Museumspass oder der Raumordnerische Orientierungsrahmen für das Rheintal mit seinen 5,8 Millionen Einwohnern.

Der Einzug der »Euro-Info für Verbraucher« in das Torbogengebäude und damit die Entwicklung zu einem echten Kompetenzzentrum mit 25 engagierten, zweisprachigen Mitarbeitern rund um den Rehfusplatz ist ein weiterer Schritt, aber sicherlich noch nicht das Ende der rasanten Entwicklung. Sie wird getragen vom festen Willen der Bürger und der politisch Verantwortlichen in den drei Ländern, die sich der Zusammenarbeit ehrlich verpflichtet fühlen. Das Ereignis ist aber auch Anlass, um den Trägern der Einrichtungen aus Deutschland, Frankreich und der Schweiz für das starke finanzielle Engagement in Kehl zu danken.

Die Rehfusvilla ist uns allen ans Herz gewachsen. Sie atmet Geschichte und hat so etwas wie eine Seele. Gerade diese besondere Atmosphäre ist es, die der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit Flügel verleiht.

CREATION DU GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE „EURO-INSTITUT“

Strasbourg-Magazine, no 139, février 2003
L'Euro-Institut se transforme en GLCT

Transfrontalier

L'*Euro-Institut* se transforme en GLCT

Créé en 1993, l'*Euro-Institut* dont le siège est à Kehl, était jusqu'ici un Groupement européen d'intérêt économique (GEIE). Or, ce type de structure juridique était peu adapté à cet organisme. Connu par de nombreux Strasbourgeois, des administrations comme ceux du secteur associatif, notamment, l'*Euro-Institut* dispense, en effet, des formations dans le cadre de la coopération transfrontalière et d'une meilleure connaissance mutuelle entre Français et Allemands.

Désormais, l'*Euro-Institut* sera un Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). Cette nouvelle forme juridique est issue des *Accords de Karlsruhe*, signés en 1996 entre la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse. Ce sera le premier GLCT dans l'espace du Rhin supérieur ayant son siège en Allemagne. Un décret en Conseil d'État a été signé le 10 janvier, pour ce qui concerne la partie française. La signature de la convention entre les différents partenaires de l'*Euro-Institut* – dont Strasbourg à travers la Cus – aura lieu au printemps prochain.

À noter également que 2003 représente le dixième anniversaire non seulement de l'*Euro-Institut*, mais aussi d'autres organismes de coopération transfrontalière que sont l'*Infobest* et l'*Euro-info-consommateurs*. Pour fêter l'événement, plusieurs manifestations sont prévues à l'automne prochain. *Strasbourg Magazine* ne manquera pas de les annoncer. **F.W.**

• Institut pour la coopération transfrontalière (Euro-Institut)
Villa Rehfus, Rehfusplatz 11
D-77694 Kehl
Tél. 00 49 7851 7407-0
Fax. 00 49 7851 7407-33
• Infobest Kehl/Strasbourg
Rehfusplatz 11
D- 77694 Kehl am Rhein

Adresse postale en France
Infobest Kehl/Strasbourg
B.P. 10 F- 67017 Strasbourg Cedex
Tél.: 03 88 76 68 98
kehl-strasbourg@infobest.org
• Euro-Info-Consommateurs
Kinzigstrasse 5
D- 77694 Kehl
Téléphone (0049) 7851 99148-0

DNA, 09.12.03
Nouveau statut pour l'Euro-Institut de Kehl

Evelyne Wild, directrice de l'Euro-Institut : « Le nouveau statut consolide notre fonctionnement ».(Photo DNA - Bernard Meyer)

Installé dans une ancienne villa de Kehl, la voisine badoise de Strasbourg, l'Euro-Institut propose depuis sa fondation en 1993 des stages de formation continue appliqués à la coopération transfrontalière entre la France et l'Allemagne et à tous les champs administratifs des deux pays. En dix ans, l'organisme dirigé par le Badois Ewald Eisenberg puis l'Alsacienne Evelyne Will (depuis 1996) a ainsi accueilli dans ses séminaires, colloques, groupes de travail, échanges de personnels et cours de spécialité plus de 20 000 cadres et agents des administrations de part et d'autre du Rhin, pour un total supérieur à 28 000 journées de formation.

Les offres de formation de l'Euro-Institut, qui vont de la coopération entre la police et la justice à la lutte contre les maladies infectieuses, se veulent pragmatiques : pour chaque thématique, il s'agit d'apporter aux décideurs et agents des services publics les indispensables connaissances de base sur le fonctionnement et les usages au sein des administrations du pays voisin. « Nous jouons un rôle de médiateur qui met son savoir-faire et ses compétences interculturelles au service des besoins exprimés sur le terrain », résume la directrice de l'Euro-Institut (dix salariés) dont l'activité reste pionnière au sein de l'Union européenne.

L'Euro-Institut assure parallèlement des fonctions de conseil en matière de management de projet interculturel ou de formation des grandes écoles : « Nous oeuvrons pour que la dimension transfrontalière soit davantage prise en compte dans les formations initiales qui restent généralement centrées sur les questions d'intérêt national. Les administrateurs de l'ENA en ont par exemple bénéficié », souligne Mme Wild.

Les missions resteront identiques après le changement de statut juridique qui doit être officialisé ce mardi lors d'une cérémonie officielle dans l'amphithéâtre de la Fachhochschule de Kehl en présence des préfets de Fribourg et de la région Alsace. Créé sous la forme d'un groupement européen d'intérêt économique (GEIE), l'Euro-Institut va devenir un groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) selon les termes de l'accord de coopération transfrontalière de Karlsruhe (1996).

Si l'on recense déjà deux GLCT de droit français sur la rive alsacienne du Rhin (le projet de pont Hartheim-Fessenheim depuis 1999 et la Régio Pamina depuis cette année), ce sera le premier du genre avec siège dans le Bade-Wurtemberg. Les collectivités territoriales membres de droit du groupement (Bade-Wurtemberg, ville de Kehl, Ortenaukreis, Région Alsace, Département du Bas-Rhin et CUS) restent néanmoins strictement les mêmes.

Le nouveau statut a le mérite, dit-on, « de clarifier et de consolider » le fonctionnement de l'organisme. Une des retombées concrètes sera, pour commencer, de lui assurer un financement garanti jusqu'en 2006.

X.T.

DNA, deutsche Ausgabe, 9.12.03
Neuer Status für das Kehler Euro-Institut

KOOPERATION

Neuer Status für das Kehler Euro-Institut

●●● *Nachdem es über 20000 französische und deutsche Beamte mit Ausbildungen bedacht hat, feiert das Kehler Euro-Institut seine zehn Jahre, indem es zum ersten Lokalverband der grenzübergreifenden Kooperation mit Sitz in Baden-Württemberg avanciert.*

Untergebracht in einer alten Kehler Villa der badischen Nachbarstadt von Strasbourg, bietet das Euro-Intistitut seit seiner Gründung 1993 Fortbildungskurse als angewandte Methode der grenzübergreifenden Kooperation zwischen Frankreich und Deutschland, aber auch gültig für alle Verwaltungsbereiche der beiden Länder. In zehn Jahren hat die Organisation erst unter Leitung des Badeners Ewald Eisenberg, dann der Elässerin Evelyne Wild (seit 1996) in seinen Seminaren, Symposien und Arbeitsgruppen, beim Personalaustausch und bei Fachkursen über 20000 leitende und mittlere Angestellte aus den Verwaltungen von beiden Seiten des Rheins mit insgesamt gut 28000 Ausbildungstagen versorgt.

Das Ausbildunsgangebot des Euro-Instituts, das von der Kooperation zwischen Polizei und Justiz bis zur Bekämpfung der ansteckenden Krankheiten reicht, soll pragmatisch sein: bei jedem Thema geht es darum, den Entscheidern und Angestellten aus den öffentlichen Diensten das notwendige Grundwissen zu vermitteln über Betrieb und Gepflogenheiten bei den Verwaltungen des Nachbarlandes. « *Wir spielen eine Vermittlerrolle, um das Fachwissen und die interkulturellen Kompetenzen in den Dienst der konkreten Bedürfnisse zu stellen* », resümiert die Leiterin des Euro-Instituts (zehn Beschäftigte), deren Tätigkeit im Rahmen der Europäischen Union führend bleibt.

Evelyne Wild, Direktorin des Euro-Instituts: « Der neue Status konsolidiert unseren Betrieb ».
(Foto DNA - Bernard Meyer)

Das Euro-Institut übernimmt daneben eine beratende Funktion für Management bei interkulturellen Projekten oder Ausbildung an den Eliteschulen: « *Wir arbeiten auf eine bessere Berücksichtigung der grenzübergreifenden Dimension bei den Initialausbildungen hin, die in der Regel sich auf nationale Belange konzentrieren. Die Verwalter der ENA haben auch davon profitiert* », betont M^me^ Wild.

Die Aufgaben bleiben nach der Änderung des rechtlichen Status, der am heutigen Dienstag bei einer Feier im Vorlesungssaal der Kehler Fachhochschule in Anwesenheit des Freiburger Regierungspräsidenten und des elsässischen Präfekten offiziell gemacht wird, identisch. Aus dem in der Form eines wirtschaftlichen Interessenverbands (GEIE) gegründeten Euro-Institut wird entsprechend dem Karlsruher Abkommen für grenzüberschreitende Zusammenarbeit (1996) ein lokaler Verband für grenzüberschreitende Zusammenarbeit (GLCT).

Zwar zählt man bereits zwei GLCT nach französischem Recht auf dem elsässischen Rheinufer (die geplante Brücke Hartheim-Fessenheim seit 1999 und die Regio Pamina seit diesem Jahr), aber er ist der erste dieser Art mit Sitz in Baden-Württemberg. Die Gebietskörperschaften, rechtmäßige Mitglieder des Verbands (Baden-Württemberg, Stadt Kehl, Ortenaukreis, Region Elsass, Departement Bas-Rhin und CUS), bleiben allerdings genau die gleichen.

Der neue Status hat das Verdienst, so heißt es, den Betrieb der Organisation « *zu klären und zu konsolidieren* ». Eine der konkreten Folgen ist schon jetzt, dass die Finanzierung bis 2006 gesichert ist. **X.T.**

(*) Zu seinem 10jährigen Bestehen organisiert das Euro-Institut am Mittwoch, 10. Dezember, in Kehl ein Kolloquium zu dem Thema: « Ständige Weiterbildung an den Grenzen: « Welche Strukturierung, welcher Platz und welche Aufgabe? »

Dernières Nouvelles d'Alsace Région 1 B RE B TE 01 ● N° 287 - Mardi 9 décembre 2003

Badische Zeitung, 10.12.03
Kehl: Euro-Institut erster grenzübergreifender Zweckverband

Das Euro-Institut ist seit Dienstag der erste grenzübergreifende Zweckverband in Baden-Württemberg nach dem so genannten Karlsruher Abkommen. Der 1997 zwischen Deutschland, Frankreich, Luxemburg und der Schweiz geschlossene Staatsvertrag schafft den rechtlichen Rahmen, damit Gemeinden und Verbände direkt mit ihren Partnern auf der anderen Seite der Grenze rechtliche Vereinbarungen schließen können.

In einem Festakt in der Kehler Fachhochschule für Verwaltung unterzeichneten dazu Vertreter der regionalen Gebietskörperschaften aus dem Elsass, Baden-Württemberg und der Ortenau die Kooperationsvereinbarung für den "Grenzübergreifenden örtlichen Zweckverband 'Euro-Institut'" (GÖZ). Bislang war das Euro-Institut rechtlich als Europäische Wirtschaftliche Interessenvereinigung (EWIV) organsiiert. Der Präsident des unterelsässischen Generalrates, Philippe Richert, der Präsident der Stadtgemeinschaft Straßburg (CUS), Straßburgs OB Fabienne Keller und der elsässische Präfekt Michel Thenault waren bei der Zeremonie nicht anwesend. Sie ließen sich durch Mitarbeiter vertreten.

Gleichzeitig unterschrieben der Generalsekretär der Präfektur, Serge Morvan, und die Rektoren der Straßburger Universität Robert Schuman und der FH Kehl, Florence Benoît-Rohmer und Hans-Jürgen Sperling, eine bilaterale Partnerschaftsvereinbarung.

Der scheidende Präsident des EWIV Euro-Institut, Conrad Schroeder, bescheinigte der Einrichtung, in den zehn Jahren ihres Bestehens seit 1993 "einen permanenten Erfolgsweg" gegangen zu sein. Das Institut habe bisher 28 000 Veranstaltungen mit über 20 000 Teilnehmern zu Themen wie Innere Sicherheit, Gesundheitssystem,e Arbeitsschutz und Bekämpfung der Zwangsprostitution in der Region organisiert. Höhepunkte seien die Vorträge der früheren EU-Kommissarin Monika Wulf-Matthies (1995), des EU-Kommissionspräsidenten Jacques Santer (1996) gewesen. Künftig müsse das Institut die deutschen und französischen Bedienstete fit machen für das erweiterte Europa.

Der Freiburger Regierungspräsident Sven von Ungern-Sternberg betonte in seiner Grußansprache die "ganz wichtige und spezielle Rolle" des Instituts für die grenzüberschreitende Zusammenarbeit am Oberrhein. Zur Daueraufgabe der Einrichtung gehöre es, Sprachkenntnisse, Grundlagenwissen über die Verhältnisse im Nachbarland zu vermitteln.

Für die erste Landesbeamtin und allgemeine Vertreterin des Landrats des Ortenaukreises, Heidi Götz, hat sich das Euro-Institut zu einem fast unverzichtbaren Dienstleister entwickelt. Gerade der geplante Eurodistrikt Straßburg-Ortenau setze viele Mitarbeiter in den Verwaltungen voraus, die sich auf beiden Seiten des Rheins gut auskennen.

Für den Abgeordneten der CUS, Robert Hertzog, sind mit der neuen Rechtsform des Instituts noch nicht alle rechtlichen und administrativen Hürden in der grenzübergreifenden Zusammenarbeit überwunden. So sei es unverständlich, dass bei der Raumplanung etwa im Elsass die Verantwortlichen nur einen Blickwinkel von 180 Grad haben mit dem Rhein als Grenze

."Wir müssen aufhören, uns immer wider versichern, wie gut die deutsch.-französische Freundschaft funktioniert", sagte Hertzog. "Stattdessen sollten wir konkrete Projekte angehen."

Der Kehler Bürgermeister Jörg Armbruster wies in seiner Ansprache darauf hin, dass die Idee zur Einstellung von Straßburger Streitschlichtern in den Kehler Freibädern bei einem Seminar des Euro-Instituts über den Vergleich der Sozialsysteme in Deutschland und Frankreich geboren wurde.

Ministerialdirektor Wolfgang Fröhlich aus dem Stuttgarter Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst sicherte den Verantwortlichen des Instituts zu, dass ihre Einrichtung auch in Zukunft zu den Prioritäten in Baden-Württemberg gehören werde. "Ich würde mir wünschen, wenn das Euro-Institut deshalb enger mit der französischen Elite-Verwaltungsschule ENA in Straßburg zusammenarbeitet", sagte Fröhlich. Kehl könne so zu einer "Europäischen Hauptstadt der Aus- und Weiterbildung in der öffentlichen Verwaltung" werden.

Der Präsident der Region Alsace, Adrien Zeller, wies auf die Probleme hin, die es immer noch beim Austausch von Bediensteten der öffentlichen Verwaltung am Oberrhein gibt. Bislang sei ein Aufenthalt im Nachbarland schlecht für die Karriere, die Zeit werde nicht angerechnet. Ebenso sei

unklar, wie die Auslandszeiten für die Rente verrechnet werden. Dies entspreche nicht der immer mehr zunehmenden Mobilität auf dem Arbeitsmarkt.

Badische Zeitung, 11.12.03
Euro-Institut: Der neue Zweckverband "steht"

Die grenzüberschreitende Zusammenarbeit nimmt allmählich konkrete Gestalt an / Noch manche Details aber ungeklärt

KEHL (lori). Das Euro-Institut ist jetzt einer der noch wenigen grenzüberschreitenden Zweckverbände in der Region nach dem Karlsruher Abkommen. Der 1997 zwischen Deutschland, Frankreich, Luxemburg und der Schweiz geschlossene Staatsvertrag schuf den Rahmen, damit Gemeinden und Verbände direkt mit ihren Partnern auf der anderen Seite der Grenze rechtliche Vereinbarungen schließen können.

In der Fachhochschule unterzeichneten Vertreter des Elsass, Baden-Württembergs und des Ortenaukreises die Kooperationsvereinbarung für den "Grenzübergreifenden örtlichen Zweckverband Euro-Institut" (GÖZ). Bislang war das Euro-Institut rechtlich als Europäische Wirtschaftliche Interessenvereinigung (EWIV) organisiert. Gleichzeitig unterschrieben der Generalsekretär der Präfektur, Serge Morvan, und die Rektoren der Straßburger Universität Robert Schuman und der FH Kehl, Florence Benoît-Rohmer und Hans-Jürgen Sperling, eine bilaterale Partnerschaftsvereinbarung. Der scheidende Präsident des EWIV Euro-Institut, Conrad Schroeder, bescheinigte der Einrichtung, in den zehn Jahren ihres Bestehens "einen permanenten Erfolgsweg" gegangen zu sein. Das Institut habe bisher 28 000 Veranstaltungen mit über 20 000 Teilnehmern zu Themen wie Innere Sicherheit, Gesundheitssysteme, Arbeitsschutz und Bekämpfung der Zwangsprostitution organisiert. Künftig müsse das Institut die deutschen und französischen Bedienstete fit machen für das erweiterte Europa.

Regierungspräsident Sven von Ungern-Sternberg betonte die "ganz wichtige und spezielle Rolle" des Instituts für die grenzüberschreitende Zusammenarbeit am Oberrhein. Zur Daueraufgabe gehöre es, Sprachkenntnisse und Grundlagenwissen über die Verhältnisse im Nachbarland zu vermitteln. Für Landratsstellvertreterin Heidi Götz hat sich das Euro-Institut zu einem fast unverzichtbaren Dienstleister entwickelt. Gerade der geplante Eurodistrikt Straßburg/Ortenau setze viele Mitarbeiter in den Verwaltungen voraus, die sich auf beiden Seiten des Rheins gut auskennen.

Für den Vertreter der CUS, Robert Hertzog, sind mit der neuen Rechtsform des Instituts noch nicht alle Hürden in der Zusammenarbeit überwunden.

Noch manche Hürde steht

So sei es unverständlich, dass bei der Raumplanung die Verantwortlichen nur einen Blickwinkel von 180 Grad haben - mit dem Rhein als Grenze: "Wir müssen aufhören, uns immer wieder zu versichern, wie gut die deutsch-französische Freundschaft funktioniert, stattdessen sollten wir konkrete Projekte angehen."

Der Kehler Bürgermeister Jörg Armbruster wies darauf hin, dass die Idee zur Einstellung von Straßburger Streitschlichtern in den Kehler Freibädern bei einem Seminar des Euro-Instituts über den Vergleich der Sozialsysteme in Deutschland und Frankreich geboren wurde. Wolfgang Fröhlich aus dem Stuttgarter Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst sicherte den Verantwortlichen des Instituts zu, dass ihre Einrichtung auch in Zukunft zu den Prioritäten in Baden-Württemberg gehören werde: "Ich würde mir wünschen, wenn das Euro-Institut deshalb enger mit der französischen Elite-Verwaltungsschule ENA in Straßburg zusammenarbeitet." Kehl könne so zu einer "Europäischen Hauptstadt der Aus- und Weiterbildung in der öffentlichen Verwaltung" werden.

Der Präsident der Region Alsace, Adrien Zeller, wies auf die Probleme hin, die es immer noch beim Austausch von Bediensteten der öffentlichen Verwaltung gibt. Bislang sei ein Aufenthalt im Nachbarland schlecht für die Karriere, die Zeit werde nicht angerechnet. Ebenso sei unklar, wie die Auslandszeiten für die Rente verrechnet werden. Dies entspreche nicht der zunehmenden Mobilität auf dem Arbeitsmarkt.

Kehler Zeitung, 11.12.03
Neue Rechtsform

»Sind stolz auf unsere Leistungen«

Festakt: Neue Rechtsform für das Euro-Institut

Die Umwandlung des Euro-Instituts zum ersten grenzüberschreitenden örtlichen Zweckverband in Baden-Württemberg ist geschafft. Neuer Präsident des Zweckverbandes nach deutschem Recht wurde der Franzose Gilbert Scholly.

Von Sylvia Dischler

Kehl. Mit einem Festakt in der Kehler Fachhochschule feierte das Euro-Institut (Institut für grenzüberschreitende Zusammenarbeit) zusammen mit seinen Gründungsmitgliedern (Région Alsace, Land Baden-Württemberg, Département du Bas-Rhin, Ortenaukreis, Straßburger Stadtgemeinschaft CUS, Stadt Kehl) am Dienstagabend sein zehnjähriges Bestehen. Im Rahmen dieser Feier wurde auch der Wechsel der Rechtsform des Institutes von einer Europäischen Wirtschaftsvereinigung (EWIV) zu einem grenzüberschreitenden örtlichen Zweckverband (GÖZ) nach dem Karlsruher Abkommen offiziell vollzogen.

Zusammenarbeit wichtig

»Ganz besonders stolz« sei er auf die bisherigen Leistungen des Instituts, erklärte der bisherige Präsident des Euro-Instituts (EWIV) und jetzige Vize-Präsident des grenzüberschreitenden örtlichen Zweckverbandes (GÖZ), Conrad Schroeder. Gerade in einem Europa, das immer mehr seine Grenzen verliere, sei die ständige Weiterentwicklung der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit besonders wichtig, so Schroeder weiter. Das Euro-Institut habe seit seiner Gründung 1993 für seine Arbeit europaweite Anerkennung erhalten und werde auch überall kopiert, erklärte Sven von Ungern-Sternberg, Regierungspräsident Südbaden.

Auf die Frage der Mittelbadischen Presse, weshalb aus dem Euro-Institut ein grenzüberschreitender örtlicher Zweckverband werden musste, wo sich doch das Aufgabengebiet nicht ändert, erklärte von Ungern-Sternberg: »Einmal weil uns das Karlsruher Abkommen von 1996 diese Möglichkeit eröffnet hat, und weil durch diese Neugründung die Angestellten nun in einer gemeinsamen rechtlicher Klammer vereint sind, die auch von beiden Ländern akzeptiert wird.«

»Zudem«, ergänzt Jürgen Oser von der Stabstelle für grenzüberschreitende Zusammenarbeit im Regierungspräsidium Freiburg, »hoffen wir, dass der Zweckverband eine Lokomotivfunktion übernimmt und in Zukunft weitere grenzüberschreitende Zweckverbände gegründet werden.« Die neue Satzung des Euro-Instituts diene als Modell für Neugründungen, die darauf aufbauen könnten.

Das Gleiche gelte für den in diesem Jahr auf französischer Seite gegründeten ersten grenzüberschreitenden örtlichen Zweckverband Pamina (grenzüberschreitende Zusammenarbeit auf allen kommunalen Gebieten). Als Gegenpol zum Euro-Institut sei Pamina nach französischem Recht gegründet worden, sagte Oser weiter.

Auch der Eurodistrikt werde zunächst als Zweckverband gegründet werden. »Erst danach werden die Eurodistrikt-Partner über dessen defintive Form entscheiden«, so Oser. Am 22. Januar, genau ein Jahr nach der Verkündung eines Eurodistriktes durch die Außenminister, werde die Öffentlichkeit mehr erfahren.

Guller, 14.12.03
Gelder gesichert

Gelder gesichert

KEHL: Euro-Institut getragen vom Zweckverband

Das Kehler Euro-Institut hatte doppelten Grund zum Feiern: Das zehnjährige Bestehen und seine Überführung in einen grenzüberschreitenden örtlichen Zweckverband. Seit 1993 sind dort im Euro-Institut über 20 000 Angestellte der mittleren und höheren Verwaltungsebene in der Zusammenarbeit mit Vertretern des Nachbarlandes geschult worden. Beiderseits des Rheins herrscht Einigkeit: Der Koordinationsbedarf bei grenzüberschreitenden Projekten ist hoch.

Damit die Projekte trotzdem Erfolg haben, müssen sich die handelnden Personen kennen und über die Funktionsweise des Apparats auf der anderen Rheinseite Bescheid wissen, egal ob es um Polizei und Justiz, um Gesundheitsschutz, um soziale Aspekte oder um Umweltschutz geht.

Jetzt beginnt ein neues Stadium für das Institut, dessen Bedeutung mit dem Euro-Distrikt noch wachsen werde. Die bisherigen Träger des Euro-Instituts gründeten zur besseren finanziellen Ausstattung den grenzüberschreitenden Zweckverband, über den die Förderer zusätzlich gebunden und verpflichtet sind. Die Finanzierung ist somit bis 2006 gesichert. hvk

Feierliche Unterzeichnung der Verträge durch die Mitglieder des Grenzüberschreitenden Zweckverbands. *Foto: hvk*

IV

ORGANIGRAMMES

Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT)
Euro-Institut
Grenzüberschreitender Örtlicher Zweckverband (GÖZ)
Euro-Institut
Depuis / ab 9.12.2003

Präsident / Président
Gilbert Scholly
Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace,
Maire de Barr

Vize-Präsident / Vice-Président
Dr. Conrad Schroeder
Regierungspräsident a.D.

L'Equipe de l'Euro-Institut
Mitarbeiter des Euro-Instituts

Direction / Direktion

Directrice / Direktorin: Evelyne Will-Muller (F)

Assistante de direction / *Direktionsassistentin*: Christine Schwarz (D)

Pôle formation / Fortbildungsreferat

Cadre pédagogique (et directrice adjointe) / Fortbildungsverantwortliche (und Stellvertretende Direktorin): Monika Henningsen (D)

Cadre pédagogique / Fortbildungsverantwortliche: Florence Kanngiesser (F)

Chef de projet / Projektmanager: Ewald Eisenberg (D)

Assistantes de formation / Fortbildungsassistentinnen:

Margot Bonnafous (D), Virginie Conte (F)

Pôle centre de ressources / Dokumentations- und Ressourcenzentrum

Responsable du centre de ressources / Leiter Ressourcen-Zentrum:

Martin Villinger (D)

Assistante Centre de ressources/secrétaire / Assistentin Ressourcen-Zentrum/Sekretariat: Marie-Louise Hild (F)

Pôle gestion / Buchhaltung

Responsable comptabilité / Verantwortlich für die Buchhaltung: Claude Penner (F)

COLLEGE DES MEMBRES DE L'EURO-INSTITUT (GEIE) / MITGLIEDERVERSAMMLUNG (EWIV)

Liste des représentants et de leurs suppléants
Liste der Mitglieder und ihrer Vertreter

Président / Präsident	**Vice-Président / Vizepräsident**
Dr. Conrad Schroeder Regierungspräsident a.D.	Gilbert Scholly Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace, Maire de Barr

Représentants des Membres Vertreter der Mitglieder	**Suppléants / Stellvertreter**
Land Baden-Württemberg Hans-Dieter Schmidt, Ministerialrat, Internationale Angelegenheiten /Affaires Internationales, Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst Baden-Württemberg/Ministère des sciences, de la recherche et de la culture du Bade-Wurtemberg Jürgen Oser Regierungspräsidium Freiburg, Stabsstelle für grenzüberschreitende Zusammenarbeit / Coopération transfrontalière	**Land Baden-Württemberg**
Etat français Serge Morvan Sous-Préfet, Secrétaire Général aux affaires régionales et européennes, Préfecture de la Région Alsace	**Etat français** Clarisse Bonjean, chargée de mission S. G. A. R. E Préfecture de la Région Alsace
Région Alsace Gilbert Scholly Vice-Président du Conseil Régional	**Région Alsace** Anke de Villepin Chargée de mission
Département du Bas-Rhin Louis Becker Conseiller général Président de la Commission de la Coopération transfrontalière et décentralisée Maire de Herrlisheim	**Département du Bas-Rhin** Pierre Bertrand Premier Vice-Président du Conseil Général Maire de Wissembourg

Landratsamt des Ortenaukreises Heidi Götz Erste Landesbeamtin	**Landratsamt des Ortenaukreis** Rafael Bakaus Oberregierungsrat
Communauté Urbaine de Strasbourg Prof. Robert Hertzog Conseiller communautaire	**Communauté Urbaine de Strasbourg** Pascal Mangin Adjoint au Maire de Strasbourg Chargé des affaires européennes et internationales
Stadt Kehl Dr. Günther Petry Oberbürgermeister	**Stadt Kehl** Jörg Armbruster Bürgermeister
Fachhochschule Kehl / **Kehler Akademie** Prof. Hans-Jürgen Sperling Rektor der Fachhochschule Kehl / Vorsitzender der Kehler Akademie	**Fachhochschule Kehl /** **Kehler Akademie** Prof. Paul Witt Prorektor der Fachhochschule
Université Robert Schuman Strasbourg Prof. Constance Grewe Vize-Présidente de l'Université	

CONSEIL CONSULTATIF ET PEDAGOGIQUE (GEIE) / KURATORIUM (EWIV)

Liste der Mitglieder und ihrer Vertreter / Liste des représentants et de leurs suppléants

Président / Vorsitzender	**Vice-Président / Vizepräsident**
Prof. Florence Benoît-Rohmer, Présidente de l'Université Robert Schuman, Strasbourg	Prof. Hans-Jürgen Sperling Rektor der Fachhochschule Kehl, Hochschule für öffentliche Verwaltung

Frankreich/France	**Deutschland/Allemagne**
Université Robert Schuman Strasbourg Prof. Vlad Constantinesco Pierre Eckly, maître de conférences	**Fachhochschule Kehl, Hochschule für öffentliche Verwaltung** Prof. Dr. Annette Bernards
Préfecture de la Région Alsace/SGARE Gilbert Lang Fortbildungsabteilung/Service formation	**Führungsakademie Baden-Württemberg** Oliver Will
Région Alsace Guy Chevanne Personalabteilung/ Direction des Ressources Humaines	**Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst Baden-Württemberg/Ministère des Sciences, de la Recherche et des Arts du Bade-Wurtemberg** Hans-Dieter Schmidt
Conseil Général du Bas-Rhin Pascale Hauger Aus- und Fortbildungsabteilung/ Service Formation	**Regierungspräsidien Freiburg / Karlsruhe** J. Hirnschal / J. Gratz Personal- und Ausbildungsreferat / Service du Personnel et de la Formation
Communauté Urbaine de Strasbourg Christine Gutbier Aus- und Fortbildungsabteilung / Service de la formation du personnel	**Landratsamt Ortenaukreis** Josef Merz Personalamt/Service du Personnel
Centre National de la Fonction Publique Territoriale **Délégation Régionale Alsace-Moselle** Mireille Schweitzer	**Städtetag BW/Fédération des villes du BW** Oberbürgermeister Dr. Günther Petry
CFDT Alsace Gérard Wurtz	**DGB Baden-Württemberg** Dr. Katrin Distler

Frankreich/France **Beobachter/Auditeur**	**Deutschland/Allemagne** **Beobachter/Auditeur**

	Universität Würzburg/Université de Würzburg Prof. Dr. Paul-Ludwig Weinacht

GROUPE DE PROJET / PROJEKTGRUPPE

Liste der Mitglieder
Liste des membres

Frankreich/France	Deutschland/Allemagne
Etat français Clarisse Bonjean, chargée de mission S.G.A.R.E. Préfecture de la Région Alsace	**Land Baden-Württemberg** **Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst Baden-Württemberg** **Internationale Angelegenheiten** MR Hans-Dieter Schmidt **Regierungspräsidium Freiburg** **Stabsstelle für Grenzüber-schreitende Zusammenarbeit** Jürgen Oser
Région Alsace Anke de Villepin Chargée de mission Direction de la coopération transfrontalière	
Département du Bas-Rhin Martine Loquet-Behr Chargée de mission Service de la coopération transfrontalière	**Landratsamt des Ortenaukreises** Rafael Bakaus Oberregierungsrat
Communauté Urbaine de Strasbourg Isabelle Ullmann-Libman Chargée de mission coopération transfrontalière	**Stadt Kehl** Jörg Armbruster Bürgermeister
Université Robert Schuman Strasbourg Prof. Constance Grewe Vice-Présidente de l'Université	**Fachhochschule Kehl / Kehler Akademie** Prof. Hans-Jürgen Sperling Rektor der Fachhochschule Kehl / Vorsitzender der Kehler Akademie